



Industries

Lassonde inc.

PRÉSENCE NORD-AMÉRICAINE ÉLARGIE

RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les
31 décembre 2011 et 2010

Message aux actionnaires

Chers actionnaires,

À titre de président du conseil et chef de la direction de Industries Lassonde inc., j'ai le plaisir de vous présenter les résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2011.

J'aimerais d'abord vous rappeler que la Société a complété, le 12 août 2011, avec des membres des familles Pappas et Lassonde, l'acquisition de Clement Pappas and Company, Inc. (CPC), pour une contrepartie en espèces totale de 400,9 millions \$ US. En vertu de cette transaction, la Société détient 70,7 % des actions de CPC. Du 29,3 % des actions restantes, 19,3 % est contrôlé par des membres de la famille Pappas et 10,0 % par des membres de la famille Lassonde.

Les ventes de l'exercice 2011 ont atteint 760,3 millions \$, une hausse de 224,1 millions \$ (41,8 %) par rapport aux ventes de 536,2 millions \$ de l'exercice 2010. La croissance des ventes s'explique principalement par l'acquisition de CPC qui a contribué à hausser les ventes de 178,6 millions \$ (33,3 %). En excluant les ventes de CPC, les ventes de la Société sont en hausse de 45,5 millions \$ (8,5 %) et cette hausse s'explique principalement par une augmentation des ventes de produits de marque privée, une hausse de volume au niveau des marques nationales et par une baisse des frais de référencement. L'effet positif de ces augmentations a été atténué par l'impact défavorable du taux de change sur les ventes libellées en dollars américains, estimé à 1,8 million \$.

La Société a dégagé, au cours de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011, un résultat d'exploitation de 60,3 millions \$, en hausse de 10,1 millions \$ (20,3 %) sur le résultat de l'année précédente. L'acquisition de CPC a eu un effet net favorable (en tenant compte des frais d'acquisition) sur le résultat d'exploitation de 2011 de 7,8 millions \$. Sans les effets de l'acquisition de CPC, le résultat d'exploitation de 2011 aurait été en hausse de 2,4 millions \$ (4,8 %) par rapport à l'exercice 2010. Le taux de croissance du résultat d'exploitation avant les impacts de l'acquisition de CPC a été inférieur à celui des ventes reflétant l'effet combiné des éléments suivants : (i) une hausse marquée du coût des concentrés exprimé en dollars canadiens et (ii) des frais de vente et d'administration qui ont augmenté un peu plus rapidement que les ventes.

Les frais financiers sont passés de 4,6 millions \$ en 2010 à 13,9 millions \$ pour l'exercice 2011. Cette augmentation de 9,3 millions \$ est entièrement attribuable aux financements liés à l'acquisition de CPC. Les « Autres (gains) pertes » sont passés d'une perte de 0,4 million \$ en 2010 à une perte de moins de 0,1 million \$ lors de l'exercice 2011. La perte de 2011 découle principalement de l'effet combiné d'un gain de change de 0,9 million \$ sur un solde bancaire d'environ 70 millions \$ US qui était détenu pour le règlement de l'acquisition de CPC, de pertes de change opérationnelles de 0,3 million \$ et de pertes de 0,6 million \$ provenant de la variation de juste valeur des swaps différés de taux d'intérêt.

Le résultat avant impôts de l'exercice 2011 s'établit à 46,4 millions \$ alors qu'il avait été de 45,2 millions \$ en 2010, en hausse de 1,2 million \$. Le résultat avant impôts de l'exercice aurait été de 47,6 millions \$ sans l'effet combiné du résultat avant impôts de CPC, des charges d'acquisition et des frais financiers liés à l'acquisition. Ceci aurait alors représenté une hausse de 2,4 millions \$ (5,4 %) par rapport au résultat avant impôts de l'exercice précédent.

Une charge d'impôts sur le résultat au taux effectif de 25,4 %, comparativement à un taux de 29,2 % en 2010, porte le résultat net de l'exercice 2011 à 34,6 millions \$, en hausse de 8,1 % sur le résultat net de 32,0 millions \$ obtenu lors de l'exercice 2010. Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 34,5 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 5,12 \$ pour l'ensemble de l'exercice 2011. Le résultat net attribuable aux actionnaires tient compte de l'allocation d'une portion du résultat net de CPC à une participation ne donnant pas le contrôle. Il se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 32,0 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 4,86 \$ pour l'exercice précédent. Il est à noter que le résultat net de CPC et l'ensemble des transactions liées à son acquisition (incluant le gain de change sur les liquidités libellées en dollars américains) ont augmenté le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société d'environ 0,1 million \$.

Message aux actionnaires (suite)

Les ventes du quatrième trimestre de 2011 totalisent 269,6 millions \$, en hausse de 129,0 millions \$ (91,7 %) sur les ventes de 140,6 millions \$ du quatrième trimestre de 2010. Cette hausse des ventes découle d'abord de l'addition des ventes de CPC qui se sont chiffrées à 114,9 millions \$ au cours du trimestre. Si on exclut l'impact de l'acquisition de CPC, les ventes de la Société ont été en hausse de 14,0 millions \$ (10,0 %) par rapport au trimestre comparable de 2010. Cette augmentation s'explique par l'effet combiné des éléments suivants : (i) une hausse du volume des ventes de produits de marque nationale; (ii) un accroissement des ventes de produits de marque privée; (iii) des hausses de prix rendues nécessaires par une augmentation importante du coût des intrants et (iv) un effet de change favorable de 0,1 million \$.

Le coût des ventes est passé de 95,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 à 195,9 millions \$ pour la période comparable de l'exercice financier 2011, en hausse de 100,0 millions \$ (104,4 %). Le coût des ventes de CPC s'est chiffré à 87,7 millions \$, ce qui explique en grande partie cette augmentation. En excluant l'acquisition de CPC, le coût des ventes du quatrième trimestre de 2011 a été de 108,2 millions \$, en hausse de 12,9 %. Cette hausse est supérieure à l'augmentation de 10,0 % des ventes, reflétant l'impact combiné des éléments suivants : (i) une hausse importante du coût des concentrés d'orange et de pomme exprimé en dollars canadiens et (ii) une hausse importante du prix d'achat du PET qui affecte le coût de fabrication des bouteilles de plastique.

Les frais de vente et d'administration sont passés de 27,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2010 à 48,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2011, représentant une hausse de 79,4 %. Cette hausse est principalement attribuable à l'ajout des frais de vente et d'administration de CPC de 17,6 millions \$. Ces frais auraient été de 16,5 millions \$ sans les frais de 1,1 million \$ reliés à l'acquisition et encourus au cours du quatrième trimestre par CPC. En excluant les frais de CPC, les frais de vente et d'administration de la Société sont de 31,1 millions \$, en hausse de 4,0 millions \$ (14,6 %) sur les frais de vente et d'administration de l'exercice 2010. Cette hausse supérieure à la hausse du chiffre d'affaires s'explique, entre autres, par : (i) une augmentation des frais de transport découlant des augmentations de volume; (ii) 0,4 million \$ de frais liés à l'acquisition encourus par les entités canadiennes de la Société et (iii) une charge de 0,6 million \$ liée à la fermeture d'une usine.

Le résultat d'exploitation du quatrième trimestre de 2011 a atteint 24,9 millions \$, ce qui représente une hausse de 7,3 millions \$ sur le résultat d'exploitation de 17,6 millions \$ du quatrième trimestre de l'exercice 2010. La contribution de CPC dans le résultat d'exploitation du quatrième trimestre de 2011 a été de 9,6 millions \$. Si on exclut le résultat d'exploitation de CPC et des charges reliées à l'acquisition de 0,4 million \$, la Société présente un résultat d'exploitation de 15,7 millions \$, en baisse de 1,9 million \$ par rapport au résultat d'exploitation de 2010.

Les frais financiers de la Société sont passés de 1,1 million \$ au quatrième trimestre de 2010 à 7,2 millions \$ en 2011. Cette augmentation de 6,1 millions \$ est entièrement attribuable au financement de l'acquisition de CPC. Les « Autres (gains) pertes » sont passés d'une perte de 0,2 million \$ au quatrième trimestre de 2010 à une perte de 0,5 million \$ au quatrième trimestre de 2011. La perte de 2011 découle essentiellement d'une perte de valeur de 0,4 million \$ sur des swaps différés de taux d'intérêt. Ces instruments financiers sont liés à l'emprunt à long terme de 230 millions \$ US de CPC.

Le résultat avant impôts du quatrième trimestre de 2011 est de 17,3 millions \$, en hausse de 1,0 million \$ sur le résultat avant impôts du quatrième trimestre de 2010, qui était de 16,3 millions \$.

Les impôts sur le résultat passent de 4,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2010 à 3,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2011. Le taux effectif d'impôt de 21,8 % du quatrième trimestre de 2011 est inférieur au taux de 29,5 % du quatrième trimestre de 2010. Cette baisse reflète des ajustements de fin d'année attribuables à la composition géographique des différents taux d'imposition.

Message aux actionnaires (suite)

Le résultat net du quatrième trimestre de 2011 est de 13,5 millions \$, en hausse de 2,0 millions \$ ou 17,2 % sur le résultat net de 11,5 millions \$ constaté au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société s'établit à 13,2 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 1,91 \$ pour le quatrième trimestre de 2011. Le résultat net attribuable aux actionnaires tient compte de l'allocation d'une portion du résultat net de CPC à une participation ne donnant pas le contrôle. Ceci se compare à un résultat net attribuable aux actionnaires de la Société de 11,5 millions \$ pour un résultat de base et dilué par action de 1,75 \$ pour la période comparable de 2010. Il est à noter que l'impact favorable combiné, après impôts, de l'ensemble des activités liées à l'acquisition de CPC a été d'environ 2,6 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2011.

Le secteur alimentaire est soumis présentement à de fortes pressions provenant de la hausse soutenue du prix des denrées alimentaires. Les concentrés de pomme et d'orange demeurent à des niveaux qui ont obligé la Société à effectuer certaines augmentations de prix. La Société a noté certaines baisses de volume affectant les items ayant subi des augmentations de prix et ne peut établir précisément si ces baisses de niveaux de consommation seront permanentes.

L'exercice 2012 reflétera une année entière de résultats de CPC. Pour aider à en mesurer l'impact, il est bon de rappeler que CPC a enregistré, pour la période de douze mois se terminant le 1^{er} octobre 2011, des ventes d'approximativement 400 millions \$ US. La Société prévoit que CPC réalisera en 2012 des ventes légèrement supérieures à celles de la période de douze mois se terminant le 1^{er} octobre 2011. Pour ses entités canadiennes, Industries Lassonde inc. anticipe des niveaux de ventes légèrement supérieurs à ceux de 2011.

D'autre part, la Société entend se concentrer en 2012 sur l'intégration de l'acquisition de CPC. Elle ne prévoit donc pas modifier son modèle d'affaires de façon importante au cours de l'exercice financier 2012.

En terminant, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous accordez en cette période de changements importants. Nous croyons que nos actions de 2011 auront contribué à bien positionner la Société pour faire face aux défis de l'avenir.



PIERRE-PAUL LASSONDE

**Président du conseil
et chef de la direction**



Industries Lassonde inc.
755, rue Principale
Rougemont (Québec)
JOL 1M0

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

La préparation et la présentation des états financiers consolidés de Industries Lassonde inc. ainsi que les autres informations financières contenues dans le rapport de gestion pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010 sont la responsabilité de la direction.

Cette responsabilité comprend le choix de principes et méthodes comptables appropriés dont l'application nécessite de faire des estimations et de formuler des jugements éclairés et prudents. De plus, il lui incombe de s'assurer que l'information financière incluse dans le rapport de gestion concorde avec celle des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration.

La Société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui, de l'avis de la direction, offrent une assurance raisonnable de communication de l'information importante relative à la Société, y compris ses filiales, de sauvegarde des éléments d'actifs, de même que de conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. La direction reconnaît sa responsabilité de diriger les affaires de la Société de façon conforme aux exigences des lois pertinentes et des normes et des principes financiers reconnus. La direction a mené une évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne à l'égard de l'information financière en se basant sur le cadre de travail présenté dans le guide *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En fonction de cette évaluation, la direction a conclu que le système de contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace au 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport de gestion principalement par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce comité est formé uniquement d'administrateurs indépendants de la Société et est responsable de recommander la nomination des auditeurs externes. De plus, ce comité tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les auditeurs externes pour discuter des questions touchant le contrôle interne, l'audit et la communication de l'information financière. Les auditeurs externes ont accès au comité sans la direction. Le comité d'audit a examiné les états financiers consolidés de Industries Lassonde inc. et le rapport de gestion annuel et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ci-joints ont été audités par le cabinet Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., comptables agréés, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.

Rougemont, Québec, Canada
Le 29 mars 2012



PIERRE-PAUL LASSONDE
**Président du conseil
et chef de la direction**



GUY BLANCHETTE, CA, FCMA
**Vice-président et
chef de la direction financière**

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	7
États consolidés du résultat	8
États consolidés du résultat global	9
États consolidés de la situation financière	10
États consolidés des capitaux propres	11
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	12
Notes afférentes aux états financiers consolidés	13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Industries Lassonde inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Industries Lassonde inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Industries Lassonde inc. au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Sanson Béland/Delatte & Touche s. e. n. c. s. l.

Le 29 mars 2012
Montréal, Québec, Canada

¹ Comptable agréé auditeur permis no 17456

États consolidés du résultat(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2011	31 déc. 2010
		\$	\$
Ventes	6	760 258	536 245
Coût des ventes		548 876	376 879
Frais de vente et d'administration		151 035	109 183
		699 911	486 062
Résultat d'exploitation		60 347	50 183
Frais financiers	8	13 928	4 617
Autres (gains) pertes	9	33	378
Résultat avant impôts		46 386	45 188
Impôts sur le résultat	10	11 804	13 212
Résultat net		34 582	31 976
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		34 471	31 976
À la participation ne donnant pas le contrôle		111	-
		34 582	31 976
Résultat de base et dilué par action (en \$)	25	5,12	4,86
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)		6 729	6 582

Des informations supplémentaires concernant le résultat sont présentées aux notes 7 et 27.

États consolidés du résultat global(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2011	31 déc. 2010
		\$	\$
Résultat net		34 582	31 976
Autres éléments du résultat global :			
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie			
Gains (pertes) sur instruments financiers désignés comme couverture		1 646	(4 162)
Reclassement de pertes sur instruments financiers désignés comme couverture		5 691	5 873
Impôts	10	(2 085)	(536)
		5 252	1 175
Écarts actuariels des régimes à prestations définies			
Pertes actuarielles résultant des régimes à prestations définies	27	(5 423)	(2 918)
Impôts	10	1 454	791
		(3 969)	(2 127)
Écart de conversion			
Écart de change découlant de la conversion d'établissements à l'étranger		4 550	-
Total des autres éléments du résultat global		5 833	(952)
Résultat global		40 415	31 024
Attribuable :			
Aux actionnaires de la Société		39 743	31 024
À la participation ne donnant pas le contrôle		672	-
		40 415	31 024

États consolidés de la situation financière

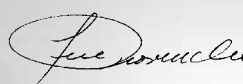
(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Notes	Au 31 déc. 2011 \$	Au 31 déc. 2010 \$	Au 1 ^{er} janv. 2010 \$
Actif				
À court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-	40 937	20 512
Débiteurs	12	96 999	57 934	47 992
Stocks	13	166 708	91 833	101 252
Placement	14	2 036	2 000	-
Autres actifs à court terme	15	16 157	9 901	6 502
Actifs à long terme détenus en vue de la vente	16	605	-	-
Instruments dérivés	11	4 137	-	88
		286 642	202 605	176 346
Immobilisations corporelles	17	237 486	149 843	144 436
Autres immobilisations incorporelles	18	143 449	9 815	11 543
Actif net au titre des prestations définies	27	1 069	819	2 692
Actifs d'impôt différé	10	3 284	-	-
Autres actifs à long terme		922	-	-
Goodwill	19	125 189	5 776	5 776
		798 041	368 858	340 793
Passif				
À court terme				
Découvert bancaire		7 987	-	-
Dette bancaire	20	15 710	-	-
Créditeurs et charges à payer	21	117 858	65 996	60 015
Autres passifs à court terme	22	550	-	980
Instruments dérivés	11	228	3 487	5 740
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	23	6 835	1 028	1 381
		149 168	70 511	68 116
Instruments dérivés	11	612	376	-
Passif net au titre des prestations définies	27	634	868	305
Dette à long terme	23	312 451	79 553	78 833
Passifs d'impôt différé	10	17 918	16 704	14 784
Autres passifs à long terme	24	38 007	-	-
		518 790	168 012	162 038
Capitaux propres				
Capital, réserves et résultats non distribués attribuables aux actionnaires de la Société		262 661	200 846	178 755
Participation ne donnant pas le contrôle		16 590	-	-
		279 251	200 846	178 755
		798 041	368 858	340 793

Au nom du conseil



administrateur



administrateur

États consolidés des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)
(audités)

	Capital-actions	Surplus d'apport	Réserve de couverture	Réserve au titre de l'écart de change	Résultats non distribués	Attribuables aux actionnaires de la Société	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 31 décembre 2010	18 673	1 382	(2 581)	-	183 372	200 846	-	200 846
Résultat net	-	-	-	-	34 471	34 471	111	34 582
Autres éléments du résultat global	-	-	5 252	3 989	(3 969)	5 272	561	5 833
Dividendes	-	-	-	-	(8 066)	(8 066)	-	(8 066)
Émission d'actions de catégorie A	30 196	-	-	-	-	30 196	-	30 196
Rachat d'actions de catégorie A	(5)	-	-	-	(53)	(58)	-	(58)
Investissement de la participation ne donnant pas le contrôle (note 5)	-	-	-	-	-	-	15 918	15 918
Solde au 31 décembre 2011	48 864	1 382	2 671	3 989	205 755	262 661	16 590	279 251
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	18 793	1 386	(3 756)	-	162 332	178 755	-	178 755
Résultat net	-	-	-	-	31 976	31 976	-	31 976
Autres éléments du résultat global	-	-	1 175	-	(2 127)	(952)	-	(952)
Dividendes	-	-	-	-	(7 502)	(7 502)	-	(7 502)
Rachat d'actions de catégorie A	(120)	(4)	-	-	(1 307)	(1 431)	-	(1 431)
Solde au 31 décembre 2010	18 673	1 382	(2 581)	-	183 372	200 846	-	200 846

Des informations supplémentaires concernant les capitaux propres sont présentées à la note 25.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

(audités)

	Notes	Exercices terminés les	
		31 déc. 2011	31 déc. 2010
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		34 582	31 976
Ajustements pour :			
Impôts sur le résultat	10	11 804	13 212
Revenus et charges d'intérêts		12 051	4 470
Amortissements		23 073	16 469
Variation de juste valeur d'instruments financiers	8, 9	1 948	-
Variation de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies		(5 907)	(482)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		49	11
(Gain) perte de change latent		(308)	129
		77 292	65 785
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	26	(7 573)	3 711
Impôts encaissés		283	-
Impôts versés		(14 497)	(13 030)
Intérêts encaissés		593	354
Intérêts versés		(10 260)	(4 735)
		45 838	52 085
Activités de financement			
Variation de la dette bancaire		15 710	-
Variation de la dette à long terme relative au crédit d'exploitation		9 018	-
Augmentation de la dette à long terme		227 749	-
Remboursement de la dette à long terme		(8 240)	(1 553)
Dividendes versés sur les actions de catégorie A		(3 601)	(3 225)
Dividendes versés sur les actions de catégorie B		(4 465)	(4 277)
Produit net de l'émission d'actions de catégorie A	25	30 196	-
Rachat d'actions de catégorie A	25	(58)	(1 431)
Investissement de la participation ne donnant pas le contrôle		15 918	-
Augmentation des autres passifs à long terme		35 774	-
		318 001	(10 486)
Activités d'investissement			
Contrepartie transférée lors du regroupement d'entreprises, nette des fonds en caisse acquis		(392 910)	-
Acquisition d'un placement		(36)	(2 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(19 322)	(19 132)
Acquisition d'autres immobilisations incorporelles		(279)	(131)
Produit de cession d'immobilisations corporelles		106	89
		(412 441)	(21 174)
(Diminution) augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(48 602)	20 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		40 937	20 512
Effet des variations des cours de change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères		(322)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		(7 987)	40 937

Des informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie sont présentées à la note 26.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Table des matières

Note 1. Description de l'entreprise	14
Note 2. Déclaration de conformité	14
Note 3. Méthodes comptables	14
Note 4. Modifications comptables futures	25
Note 5. Regroupement d'entreprises	27
Note 6. Ventes	31
Note 7. Informations supplémentaires concernant le résultat	31
Note 8. Frais financiers	32
Note 9. Autres (gains) pertes	32
Note 10. Impôts sur le résultat	32
Note 11. Instruments financiers	35
Note 12. Débiteurs	39
Note 13. Stocks	40
Note 14. Placement	40
Note 15. Autres actifs à court terme	40
Note 16. Actifs à long terme détenus en vue de la vente	40
Note 17. Immobilisations corporelles	41
Note 18. Autres immobilisations incorporelles	42
Note 19. Goodwill	43
Note 20. Dette bancaire	44
Note 21. Crédoeurs et charges à payer	45
Note 22. Autres passifs à court terme	45
Note 23. Dette à long terme	45
Note 24. Autres passifs à long terme	50
Note 25. Capitaux propres	50
Note 26. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie	52
Note 27. Avantages postérieurs à l'emploi	52
Note 28. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers	57
Note 29. Gestion du capital	64
Note 30. Engagements et éventualités	65
Note 31. Informations sectorielles	65
Note 32. Transactions entre parties liées	67
Note 33. Périmètre de consolidation	69
Note 34. Passage aux IFRS	69

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 1. Description de l'entreprise

Industries Lassonde inc. (la Société) est une société constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et est inscrite à la Bourse de Toronto. La Société a son siège social au 755, rue Principale, Rougemont (Québec).

La Société développe, fabrique et commercialise une vaste gamme de jus et boissons de fruits et de légumes. Une de ses filiales, Clement Pappas and Company, Inc., est le deuxième plus grand producteur de jus et boissons de fruits prêts à boire de marque privée aux États-Unis et un important producteur de jus et boissons de canneberge et de sauce aux canneberges. De plus, la Société développe, fabrique et commercialise des produits alimentaires spécialisés tels que des bouillons et sauces à fondue, des soupes, des sauces à napper, du maïs sur épis en conserve, de la garniture à bruschetta, des tapenades, des pestos et des sauces pour pâtes et pizza. Elle importe aussi des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine afin de les conditionner et de les commercialiser. Elle produit également du cidre de pomme et des boissons à base de vin.

Note 2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Ils sont les premiers états financiers consolidés annuels préparés selon les IFRS et IFRS1 Première application des Normes internationales d'information financière a été appliquée. La date de transition aux IFRS est le 1^{er} janvier 2010.

Les états financiers consolidés de la Société étaient auparavant préparés conformément aux Principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Des explications quant à l'incidence de la transition du référentiel comptable antérieur aux IFRS sur la situation financière de la Société, sa performance financière et ses flux de trésorerie sont présentées à la note 34.

Les présents états financiers consolidés de la Société ont été approuvés par le conseil d'administration le 29 mars 2012.

Note 3. Méthodes comptables

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés. Les méthodes comptables correspondent aux IFRS et aux interprétations actuellement publiées et en vigueur, s'appliquant aux exercices terminés le 31 décembre 2011.

3.1 Base d'établissement

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique à l'exception de l'actif net ou du passif net au titre des prestations définies et de certains instruments financiers. Ces éléments sont comptabilisés tel que décrit aux notes 3.21 et 3.22, respectivement.

3.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés dans la monnaie fonctionnelle de la Société, soit le dollar canadien. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.3 Conversion de monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change historique. Les produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction, sauf pour l'amortissement, qui est converti au taux de change historique. Les gains et pertes de change sont portés en résultat de la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres gains et pertes.

Les éléments d'actif et de passif d'un établissement à l'étranger pour lequel la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture. Ses produits et charges sont convertis au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Tous les écarts de change découlant de la conversion d'un établissement à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. À la cession ou à la cession partielle de l'investissement dans l'établissement à l'étranger, la réserve au titre de l'écart de change ou une portion de celle-ci est portée en résultat dans les autres gains et pertes.

3.4 Méthode de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes de ses filiales dont elle détient le contrôle directement ou indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales. Les comptes des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition et cessent de l'être à la date à laquelle la Société ne détient plus le contrôle. La Société détient le contrôle lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les transactions, soldes, produits et charges inter-sociétés ont été entièrement éliminés lors de la consolidation. Les participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres. Au besoin, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que leurs méthodes comptables concordent avec les méthodes comptables de la Société.

3.5 Constatation des ventes

3.5.1 Revenus tirés de la vente de produits

Les revenus tirés de la vente de produits sont constatés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des frais commerciaux sous forme de rabais ou de redevances liés à la promotion de ses produits et des frais de référencement liés au lancement de ses produits.

Les revenus tirés de la vente de produits pour les clients dont les termes de vente sont franco à bord (FAB) au point d'expédition sont constatés lorsque les biens quittent les établissements de la Société. Pour les clients dont les termes de vente sont FAB destination, les revenus sont constatés au moment de la livraison des biens aux clients.

De plus, l'ensemble des conditions suivantes doivent être satisfaites pour constater les revenus tirés de la vente de produits :

- La Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens;
- La Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- Le montant de la vente peut être évalué de façon fiable;
- Il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société; et
- Les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

3.5.2 Revenus tirés des services de livraison

Les revenus tirés des services de livraison pour les clients dont les termes de vente sont FAB au point d'expédition sont constatés distinctement des revenus tirés de la vente de produits au moment de la livraison des biens chez le client. Les frais d'expédition et de manutention relatifs à ces revenus sont classés dans les frais de vente et d'administration figurant à l'état consolidé du résultat.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.6 Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche sont portées en résultat de la période au cours de laquelle elles sont engagées. Les frais de développement se qualifiant comme immobilisation incorporelle générée en interne sont capitalisés à titre d'autres immobilisations incorporelles tandis que ceux ne se qualifiant pas comme immobilisation incorporelle générée en interne sont portés en résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les crédits d'impôts y afférents sont comptabilisés en réduction de ces charges ou de la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle générée en interne selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent.

3.7 Impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comprennent l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont portés en résultat sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments constatés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, dans lesquels cas l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global, selon la comptabilisation de l'élément auquel ils se rattachent.

3.7.1 Impôt exigible

L'impôt exigible comprend le montant d'impôt payable ou recevable au titre du résultat imposable de la période, en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture, ainsi que les ajustements à l'impôt payable ou recevable d'années antérieures. Quant à l'actif ou au passif d'impôt exigible, il tient compte des versements anticipés effectués durant la période.

Le résultat imposable de la période diffère du résultat avant impôts présenté à l'état consolidé du résultat car il exclut des éléments de produits et de charges qui seront imposables ou déductibles au cours d'autres exercices de même que des éléments qui ne sont ni imposables ni déductibles, et inclut des éléments de produits et de charges d'exercices précédents qui sont imposables ou déductibles au cours du présent exercice.

3.7.2 Impôt différé

L'impôt différé est constaté sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs présentés dans l'état consolidé de la situation financière et les valeurs fiscales correspondantes utilisées pour fins d'impôt. Aucun impôt différé n'est constaté pour les éléments suivants :

- Différences temporelles lors de la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le résultat comptable ou imposable; et
- Différences temporelles imposables découlant de la comptabilisation initiale du goodwill.

L'impôt différé est calculé en utilisant les lois fiscales et les taux d'imposition adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture qui s'appliqueront à la date de résorption prévue des écarts. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils seront réalisés.

Les actifs et passifs d'impôt différé pour lesquels il existe un droit de compensation au sein d'une même juridiction sont présentés au net dans l'état consolidé de la situation financière.

3.8 Résultat par action

Le résultat de base par action est déterminé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé de la même façon que le résultat de base par action, à l'exception du fait que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation inclut l'incidence dilutive potentielle des options d'achat d'actions octroyées par la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.9 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les fonds en caisse et les placements à court terme, s'il y a lieu, dont l'échéance à l'acquisition est généralement de trois mois ou moins ou qui sont rachetables en tout temps à pleine valeur et dont le risque de variation de valeur n'est pas significatif. En situation de découvert bancaire, le montant est présenté au passif à court terme.

3.10 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Il comprend les coûts d'acquisition nets des rabais, les coûts de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des produits finis comprend une quote-part des frais généraux de production basée sur la capacité de production normale. Il peut également comprendre, provenant des capitaux propres, le reclassement des gains et pertes de change sur les contrats de change à terme visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux achats de stocks libellés en monnaies étrangères.

3.11 Placements

Les placements sont des placements dont l'échéance à l'acquisition est généralement de plus de trois mois mais de moins d'un an ou qui sont rachetables annuellement aux dates d'anniversaire à pleine valeur, sans pénalité.

3.12 Actifs à long terme détenus en vue de la vente

Les actifs à long terme et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente s'il est prévu que leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition est remplie seulement lorsque la vente est hautement probable et que l'actif à long terme ou le groupe destiné à être cédé est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée à la vente et on doit s'attendre à ce que la vente se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs à long terme et les groupes destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur la moins élevée entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les pertes de valeur au classement initial comme actifs à long terme détenus en vue de la vente et les gains et pertes ultérieurs à la réévaluation sont portés en résultat net. Une fois classées comme détenues en vue de la vente, les immobilisations corporelles et incorporelles ne sont plus amorties, et les entités détenues ne sont plus comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

3.13 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions publiques reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en diminution du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'immobilisation corporelle jusqu'au moment où elle est dans l'état nécessaire pour être exploitée de la manière prévue par la direction.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composantes présentant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes qui sont amorties séparément.

Le profit ou la perte découlant de la cession ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle, qui correspond à la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif, est porté en résultat dans les autres gains et pertes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les amortissements sont calculés selon les modes d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de chaque composante ou aux taux suivants :

Catégories	Modes d'amortissement	Durées d'utilité ou taux
Terrains et bâtiments		
Terrains	-	-
Stationnements	dégressif	10 %
Bâtiments	dégressif et linéaire	3 % 25 à 40 ans
Améliorations locatives	linéaire	durée du bail
Machinerie et outillage		
Machinerie et outillage	dégressif et linéaire	10 % à 20 % de 3 à 40 ans
Matériel de laboratoire	dégressif et linéaire	10 % 5 ans
Autres		
Mobilier de bureau	dégressif et linéaire	20 % de 3 à 10 ans
Matériel roulant	dégressif et linéaire	15 % et 20 % 7 ans
Équipements informatiques	dégressif et linéaire	30 % 3 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité estimées, les taux et les valeurs résiduelles sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les immobilisations corporelles qui sont en cours ne sont pas amorties tant que l'actif n'est pas dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction.

3.14 Contrats de location

La Société comptabilise un bien loué en tant que contrat de location-financement lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien lui sont transférés. Le transfert de propriété du bien peut intervenir ou non à la fin du terme. L'actif est initialement comptabilisé au moindre de la juste valeur du bien loué lors de la mise en place de l'accord ou de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante vis-à-vis du bailleur figure à l'état consolidé de la situation financière en tant que passif financier dans la dette à long terme. Les paiements au titre de la location sont répartis entre les frais financiers et le remboursement de la dette liée au contrat de location de façon à obtenir un taux d'intérêt constant sur le capital restant dû. Les actifs détenus dans le cadre de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité estimée de la même manière que les actifs détenus en propre ou sur la durée du contrat de location, si celle-ci est inférieure.

Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple. Les loyers sont portés en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.15 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées seulement lorsque la Société a l'assurance raisonnable qu'elle satisfait aux conditions et qu'elle recevra les subventions. Les subventions publiques liées à des actifs, y compris les crédits d'impôts à l'investissement, sont portées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif correspondant. Elles sont ensuite portées en résultat sur la durée d'utilité de l'actif amortissable qu'elles ont permis d'acquérir, en réduction de la charge d'amortissement.

Les autres subventions publiques sont portées en résultat, en réduction des dépenses s'y rattachant.

3.16 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, lesquels exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont incorporés dans le coût de ces actifs jusqu'à ce que l'actif soit dans l'état nécessaire pour être exploité de la manière prévue par la direction. Dans le cas où la Société n'a pas d'emprunt directement attribuable à l'acquisition d'actifs qualifiés, la Société utilise la moyenne pondérée des coûts d'emprunt. Les coûts d'emprunt ainsi incorporés aux actifs qualifiés n'excéderont pas les coûts d'emprunt qu'elle a engagés au cours de la période correspondante.

Les revenus obtenus du placement temporaire de fonds empruntés précisément en vue des dépenses relatives à un actif qualifié sont déduits des coûts d'emprunt incorporables au coût de l'actif.

Tous les autres coûts d'emprunt sont portés en résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

3.17 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont composées d'immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises et d'immobilisations incorporelles acquises séparément.

3.17.1 Immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises :

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées séparément du goodwill dans la mesure où elles répondent à la définition d'une immobilisation incorporelle et si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable. Le coût de ces immobilisations incorporelles correspond à leur juste valeur à la date d'acquisition. Après leur comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles identifiables acquises lors d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements, si amortissables, et du cumul des pertes de valeur.

3.17.2 Immobilisations incorporelles acquises séparément :

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode d'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Catégories	Durées d'utilité
Technologies et logiciels	3 à 15 ans
Marques de commerce et nom commercial	20 ans
Relations clients	5 à 15 ans
Certifications	10 ans
Clauses de non-concurrence	5 ans

Les durées d'utilité estimées et le mode d'amortissement sont révisés à la fin de chaque exercice et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

3.18 Dépréciation des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles

À chaque date de clôture, la Société revoit les valeurs comptables des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée en vue de déterminer le montant de la perte de valeur, s'il y a lieu. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société évalue la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle l'actif appartient. Si un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé, les actifs de support sont aussi affectés à des UGT prises individuellement sinon, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel un mode d'affectation raisonnable et cohérent peut être déterminé.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des frais de vente et la valeur d'utilité. Dans le cadre de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement portée en résultat.

Si une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, dans la mesure où cette valeur comptable augmentée n'est pas supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif ou cette UGT au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est immédiatement portée en résultat.

3.19 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition, qui correspond à la contrepartie transférée lors d'un regroupement d'entreprises, est évalué à la juste valeur calculée comme étant la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs transférés. Pour chaque regroupement d'entreprises, la Société choisit de mesurer les participations ne donnant pas le contrôle soit à la juste valeur, soit à la quote-part de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise. Les frais connexes liés aux regroupements d'entreprises sont portés en résultat lorsqu'ils sont engagés.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs pris en charge de même que les passifs éventuels identifiables sont comptabilisés à leur juste valeur à cette date. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués conformément à IAS 12 Impôts sur le résultat. Le résultat de l'entreprise acquise est inclus dans le résultat consolidé de la Société à compter de la date d'acquisition.

Le goodwill est évalué comme l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Si, à la date d'acquisition, le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge est supérieur au coût d'acquisition, l'excédent est porté immédiatement en résultat à titre de profit sur un regroupement d'entreprises à des conditions avantageuses.

Le goodwill est attribué aux filiales de la Société, soit les UGT, bénéficiant de la synergie du regroupement d'entreprises. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût à titre d'actif et est ultérieurement évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Le goodwill n'est pas amorti mais est sujet à un test de dépréciation annuel ou plus fréquemment lorsque des événements ou circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir perte de valeur. La Société détermine s'il y a perte de valeur en évaluant si la valeur comptable de l'UGT à laquelle le goodwill se rattache excède sa valeur recouvrable. Dans un tel cas, la perte de valeur est initialement attribuée au goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des actifs de l'UGT de façon proportionnelle. Toute perte de valeur du goodwill est portée en résultat de la période au cours de laquelle elle est identifiée. Les pertes de valeur au titre du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

3.20 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, s'il est

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

est déterminé au moment de la comptabilisation initiale et ne change habituellement pas par la suite, à moins que les modalités de l'instrument changent.

La Société a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les débiteurs sont classés comme des prêts et créances et sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif;
- Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés à des fins de couverture sont des actifs et passifs détenus à des fins de transaction, classés à la juste valeur par le biais du résultat net, et sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes résultant de la réévaluation périodique sont portés en résultat dans les autres gains et pertes;
- Le découvert bancaire, la dette bancaire, les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classés comme autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif; et
- Les instruments financiers rachetables au gré des détenteurs et les prêts participatifs sont désignés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques sont portés en résultat.

3.22.4 Dettes ne portant pas intérêt

Les dettes ne portant pas intérêt sont évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'obtention d'un prêt sans intérêt, dans la mesure où celui-ci est reçu à titre de subvention d'un actif, la différence entre la juste valeur du prêt et la contrepartie reçue est comptabilisée à titre de subvention en réduction de la valeur comptable de l'actif correspondant; sinon, la différence est portée en résultat.

3.22.5 Coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement

Les coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'un financement qui n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en réduction de la valeur comptable du passif financier correspondant et sont amortis sur la durée de l'entente de financement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, les coûts de transaction directement imputables à l'obtention d'une facilité de crédit rotative sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière, en tant qu'autres actifs à long terme, et sont amortis selon le mode d'amortissement linéaire sur la durée de la facilité de crédit.

3.22.6 Coûts de transaction directement imputables à l'émission d'actions

Les coûts de transaction directement imputables à l'émission d'actions sont comptabilisés en réduction du produit de l'émission des actions correspondantes.

3.22.7 Prêts participatifs

Les prêts participatifs sont des emprunts non garantis qui confèrent à leurs détenteurs un intérêt résiduel dans les actifs de la filiale américaine de la Société après déduction de tous ses passifs.

Les prêts participatifs sont initialement évalués à la valeur actualisée du montant de rachat prévu. Au cours des périodes ultérieures, les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur attribuables à la variation de l'estimation du passif final ou au passage du temps (compte tenu de l'incidence de toute variation du taux d'actualisation) sont portés en résultat dans les frais financiers.

3.22.8 Instruments financiers rachetables au gré des détenteurs

Un instrument financier rachetable au gré du détenteur est un instrument financier qui confère à son porteur le droit de le restituer à l'émetteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier, ou qui est automatiquement restitué à l'émetteur en cas de réalisation d'un événement futur incertain ou en cas de décès ou de prise de retraite du porteur de l'instrument.

Les instruments financiers rachetables au gré du détenteur sont initialement évalués à la valeur actualisée du montant de rachat prévu. Au cours des périodes ultérieures, les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur attribuables à la variation de l'estimation du passif final ou au passage du temps (compte tenu de l'incidence de toute variation du taux d'actualisation) sont portés en résultat dans les frais financiers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

3.22.9 Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société a recours à certains instruments financiers dérivés afin d'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux de change influant sur ses achats de matières premières et d'emballages, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et ses investissements sous forme d'acquisition d'entreprises libellés en monnaies étrangères, d'éliminer ou de réduire les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt influant sur sa charge d'intérêt et de réduire les risques liés aux fluctuations des prix de certaines matières premières. La direction est responsable de l'établissement des niveaux de risque acceptables et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. La Société a recours à ces instruments financiers uniquement dans le but de couvrir des opérations futures hautement probables ainsi que des engagements ou obligations existants.

La Société utilise la comptabilité de couverture lorsqu'elle juge qu'elle dispose de fortes probabilités de se conformer aux règles qui lui permettent d'adopter la comptabilité de couverture. La Société constitue une documentation en bonne et due forme pour les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que pour son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et des passifs spécifiques figurant à l'état consolidé de la situation financière ou à des opérations spécifiques prévues. La Société détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture permettent de compenser de façon efficace les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

La Société utilise la comptabilité de couverture pour ses achats de matières premières et d'emballages, ses acquisitions d'immobilisations corporelles et ses investissements sous forme d'acquisition d'entreprises prévus, libellés en monnaie étrangère. La variation de juste valeur relative à la portion efficace de la couverture des instruments financiers dérivés libellés en monnaies étrangères, utilisés en couverture de flux de trésorerie, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et portée à titre d'ajustement de l'élément couvert, tandis que la portion inefficace est immédiatement portée en résultat dans les autres gains et pertes.

Lorsqu'une relation de couverture cesse d'être efficace, les gains ou pertes correspondants présentés dans la réserve de couverture sont portés en résultat de la période au cours de laquelle l'opération couverte sous-jacente a été constatée. Si un élément couvert est vendu, s'éteint ou arrive à échéance avant la fin de l'instrument dérivé s'y rapportant, les gains ou pertes correspondants présentés dans la réserve de couverture sont portés en résultat de la période en cours.

Les instruments financiers dérivés procurant une couverture économique, mais qui ne sont pas admissibles aux fins de la comptabilité de couverture, sont évalués à la juste valeur. Les gains et pertes découlant de la réévaluation périodique sont portés en résultat dans les autres gains et pertes.

3.22.10 Dérivés incorporés

Les dérivés incorporés dans des contrats hôtes non dérivés qui ne sont pas des instruments financiers en vertu de IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation sont traités comme des dérivés séparés si leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés aux risques et caractéristiques des contrats hôtes et si les contrats hôtes ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

3.23 Passifs éventuels et actifs éventuels

Les passifs éventuels et actifs éventuels sont des obligations ou actifs potentiels peu probables résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la Société. Ils sont divulgués dans les notes à la rubrique « Engagements et éventualités », s'il y a lieu, et sont présentés à la juste valeur ou à la valeur actualisée à la date de clôture.

3.24 Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte de la Société qui se livre soit à la vente de produits ou à la prestation de services connexes (secteur d'activité), soit à la vente de produits ou à la prestation de services dans un contexte économique particulier (secteur géographique), et comprend les produits et les charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société. De l'information sectorielle est

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

présentée relativement aux secteurs d'activité et géographiques de la Société. La Société privilégie la présentation de son information sectorielle en fonction de secteurs d'activité. Les secteurs d'activité sont déterminés en fonction de la structure de gestion et du système d'information interne de la Société. Tous les résultats opérationnels des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le comité de direction de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les activités de la Société sont présentées dans un seul secteur, soit celui du développement, de la fabrication et de la vente d'une vaste gamme de jus et de boissons de fruits et de légumes. La structure d'information indique de quelle manière la Société gère son entreprise et comment elle classe ses activités aux fins de la planification et de l'évaluation de la performance. De ce fait, la Société gère son secteur d'activité en le considérant comme une seule unité opérationnelle stratégique.

3.25 Jugements dans l'application des méthodes comptables et sources d'incertitudes relatives aux estimations

La préparation des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables et qu'elle utilise des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les montants comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de ventes et de charges dans les présents états financiers consolidés et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et actifs éventuels. Le résultat réel portant sur les éléments faisant l'objet d'hypothèses et d'estimations pourrait donc différer de celles-ci.

Des explications quant aux principales hypothèses et estimations utilisées sont présentées ci-dessous :

3.25.1 Évaluation des ventes

Les ventes sont présentées déduction faite des frais commerciaux. L'établissement des montants de rabais et de redevances utilise des hypothèses fondées sur des estimations basées sur l'historique et l'expérience de la Société.

3.25.2 Évaluation des actifs et passifs au titre des prestations définies

L'évaluation par la Société des actifs et passifs afférents aux régimes à prestations définies requiert l'utilisation de données statistiques et autres paramètres visant à anticiper des évolutions futures. Ces paramètres incluent le taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations définies, le taux de rendement attendu des actifs, le taux de croissance attendu des salaires, le taux d'indexation des rentes servies ainsi que la table de mortalité. Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avèreraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût de retraite porté en résultat, des gains et pertes actuariels portés directement en autres éléments du résultat global ainsi que de l'actif net ou du passif net lié à ces engagements présenté à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter à la note 27 pour en savoir plus sur les hypothèses utilisées.

3.25.3 Évaluation des actifs

Le modèle des flux futurs de trésorerie actualisés mis en œuvre pour déterminer la juste valeur des groupes d'UGT auxquels est affecté le goodwill nécessite l'utilisation d'un certain nombre de paramètres dont les estimations de flux futurs de trésorerie, les taux d'actualisation ainsi que d'autres variables; il requiert donc l'exercice du jugement de façon substantielle. Les tests de dépréciation sur les immobilisations corporelles et les autres immobilisations incorporelles sont également fondés sur des hypothèses. Toute dégradation future des conditions de marché ou la réalisation de faibles performances opérationnelles pourrait se traduire par l'incapacité de recouvrer les valeurs comptables actuelles des immobilisations corporelles et autres immobilisations incorporelles.

Se reporter à la note 19 pour en savoir plus sur le test de dépréciation du goodwill.

3.25.4 Évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3

La Société doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'elle évalue la juste valeur des prêts participatifs et des instruments financiers rachetables au gré des détenteurs. Les principales hypothèses émises et estimations utilisées concernent, entre autres, le taux d'actualisation, le résultat d'exploitation avant amortissements (BAIIA) futur et le niveau d'endettement net de Clement Pappas basé sur les flux de trésorerie disponibles attendus. La Société exerce donc son jugement de façon substantielle.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Dans des circonstances où les hypothèses émises et les estimations utilisées s'avèreraient significativement différentes des données observées ultérieurement, l'écart aurait une incidence sur le résultat net de la Société et sur le montant constaté à titre d'autres passifs à long terme à l'état consolidé de la situation financière.

Se reporter à la note 11 pour en savoir plus sur les hypothèses utilisées.

3.25.5 Regroupements d'entreprises

Lors d'un regroupement d'entreprises, la Société doit émettre des hypothèses et faire des estimations afin de déterminer la répartition du prix d'achat de l'entreprise acquise. Pour ce faire, la Société doit déterminer la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables pris en charge à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué comme l'excédent du coût d'acquisition sur la part de la Société dans la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiés. Ces hypothèses et estimations ont une incidence sur le montant inscrit à titre d'actif et de passif dans l'état consolidé de la situation financière à la date d'acquisition. De plus, les durées d'utilité estimées des immobilisations corporelles acquises, l'identification des autres immobilisations incorporelles de même que la détermination de durées d'utilité déterminées ou indéterminées des autres immobilisations incorporelles acquises auront une incidence sur le résultat net de la Société.

Se reporter à la note 5 pour en savoir plus sur les hypothèses et estimations utilisées.

Note 4. Modifications comptables futures

a) IFRS 9 Instruments financiers

La norme IFRS 9 Instruments financiers, publiée en novembre 2009, comporte des exigences relatives aux actifs financiers. Elle traite de la classification et de l'évaluation des actifs financiers et elle remplace les modèles multiples de catégories et d'évaluation de l'IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation pour les instruments d'emprunt par un nouveau modèle d'évaluation mixte qui comprend seulement deux catégories, soit le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. La norme IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres; ces instruments sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes sont comptabilisés au résultat dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement sur le placement; toutefois, les autres profits et pertes, y compris les pertes de valeur, associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global.

En octobre 2010, l'IASB a modifié la norme IFRS 9 Instruments financiers en remplacement de la norme IFRS 9 Instruments financiers et IFRIC 9 Réexamen de dérivés incorporés. Ce changement fournit des indications sur le classement et le reclassement des passifs financiers, sur leur évaluation et sur la présentation des gains et pertes, par le biais du résultat, des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur. Les exigences relatives aux passifs financiers, ajoutées en octobre 2010, reprennent en majeure partie les exigences de IAS 39 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation, sauf en ce qui concerne les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit pour les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat, qui seraient généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. Une application anticipée est autorisée.

b) IFRS 10 États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 10 États financiers consolidés qui établit les principes de préparation et de présentation des états financiers consolidés lorsqu'une société contrôle une ou plusieurs autres entités. IFRS 10 fournit un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant la base pour la consolidation. Cette nouvelle norme décrit comment appliquer le principe de contrôle pour identifier les situations lorsqu'une société contrôle une autre société et ainsi présenter des états financiers consolidés. IFRS 10 détermine également des exigences d'information à fournir relativement à la présentation d'états financiers consolidés. IFRS 10 annule et remplace IAS 27 États financiers consolidés et individuels et SIC-12 Consolidation – Entités ad hoc.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

c) IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans les autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié la norme IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans les autres entités. IFRS 12 intègre, dans une seule norme, les informations à fournir relatives aux participations dans des filiales, dans des accords conjoints, dans des entreprises associées et dans des entités structurées. L'objectif de IFRS 12 est d'exiger une information qui puisse permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la base du contrôle, toute restriction sur les actifs consolidés et les passifs, les expositions aux risques résultant des participations dans des entités structurées non consolidées et la participation des intérêts minoritaires dans les activités des entités consolidées.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

d) IFRS 13 Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié un guide d'évaluation de la juste valeur comprenant les informations à fournir en notes aux états financiers. Ce guide est développé dans la norme IFRS 13 Évaluation de la juste valeur. L'objectif de ce guide est de fournir un jeu unique de règles applicables à l'ensemble des évaluations à la juste valeur requises par les IFRS. Il ne constitue pas un accroissement des possibilités d'utiliser la juste valeur.

Cette nouvelle norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

e) IAS 1 Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a modifié la norme IAS 1 Présentation des états financiers exigeant que les entités qui préparent leurs états financiers conformément aux IFRS regroupent les autres éléments du résultat global (AÉRG) susceptibles d'être reclassés dans la section du résultat net du compte de résultat et regroupent séparément ceux qui ne le seront pas. Ces modifications confirment également les exigences actuelles qui requièrent la présentation du résultat net et des AÉRG dans un état unique ou dans deux états consécutifs.

La version modifiée de cette norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012. Une application anticipée est autorisée.

f) IAS 19 Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a modifié la norme IAS 19 Avantages du personnel dans le but d'améliorer la comptabilisation des pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces modifications représentent d'importantes améliorations, comme suit :

- L'élimination de l'option de reporter la comptabilisation des gains et pertes, connue sous le nom de « méthode du corridor » ou de « méthode du report et de l'amortissement »;
- La simplification de la présentation des variations des actifs et des passifs découlant de régimes à prestations définies, y compris l'obligation de présenter les réévaluations dans les autres éléments du résultat global, ce qui sépare ces changements des changements fréquemment perçus comme résultant des activités quotidiennes; et
- L'amélioration des obligations d'information au sujet des régimes à prestations définies, ce qui permettra de fournir de meilleures informations au sujet des caractéristiques des régimes à prestations définies et des risques auxquels les entités sont exposées en raison de leur participation à ces régimes.

La version modifiée de cette norme s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Une application anticipée est autorisée.

g) IFRS 7 Instruments financiers : Information à fournir et IAS 32 Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, l'IASB a modifié les normes IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (IFRS 7) et IAS 32 Instruments financiers : Présentation (IAS 32) dans le cadre de son projet de compensation des actifs et passifs financiers. IFRS 7 a été modifiée dans le but de fournir des exigences de divulgation communes avec celles du Financial Accounting Standard Board (FASB) tandis que la norme IAS 32 a été modifiée pour clarifier certains éléments et adresser des incohérences rencontrées lors de l'application pratique de la norme.

La version modifiée de la norme IFRS 7 s'applique rétrospectivement aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et à compter du 1^{er} janvier 2014 pour IAS 32. Une application anticipée est autorisée.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La Société est à évaluer l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés et à déterminer si elle les appliquera de manière anticipée.

Note 5. Regroupement d'entreprises

5.1 Description du regroupement d'entreprises

Le 12 août 2011, une filiale détenue à 70,7 % par la Société a fait l'acquisition de 100 % du capital-actions de Clement Pappas and Company, Inc. (Clement Pappas).

Clement Pappas est un producteur de jus et boissons de fruits prêts à boire de marque privée aux États-Unis et un producteur de jus et boissons de canneberge et de sauce aux canneberges. Clement Pappas a été fondée en 1942 et son siège social est situé à Carneys Point, au New Jersey. Clement Pappas exploite cinq installations de production situées à Seabrook (New Jersey), Ontario (Californie), Mountain Home (Caroline du Nord), Springdale (Arkansas) et Baltimore (Maryland). L'entreprise exploite également un poste de réception de canneberges situé à Carver (Massachusetts).

Le 17 juin 2011, la Société a conclu une convention et un plan de fusion (la convention de fusion) avec, entre autres, Clement Pappas et les représentants des actionnaires de Clement Pappas. Cette convention de fusion prévoyait, avec prise d'effet à la clôture de l'opération et en vertu des lois de l'État du New Jersey aux États-Unis, la fusion de Clement Pappas avec une filiale américaine nouvellement constituée de la Société, ainsi que l'échange des actions détenues par les anciens actionnaires de Clement Pappas et des membres de la famille Pappas contre un montant en espèces représentant la contrepartie liée à l'acquisition de Clement Pappas.

Ce regroupement d'entreprises réunit deux fabricants de jus et boissons de fruits. Les deux entreprises sont complémentaires et, ensemble, elles forment une entreprise équilibrée offrant des produits très diversifiés. Ce regroupement d'entreprises aura pour effet de mieux servir les besoins actuels et futurs des clients.

5.2 Acquisition : sources et utilisations des fonds à la date de clôture de la transaction

	Notes	Au 12 août 2011 \$
Sources :		
Facilité de crédit d'exploitation	23.1.2	24 325
Prêt à terme	23.1.1	227 217
Instruments financiers rachetables au gré des détenteurs (famille Pappas)	5.2.1	30 774
Participation ne donnant pas le contrôle (3346625 Canada inc.)	5.2.2	15 918
Trésorerie		111 505
		409 739
Utilisations :		
Juste valeur de la contrepartie en espèces transférée		395 287
Frais d'acquisition		4 885
Frais liés à la mise en place de la facilité de crédit d'exploitation		924
Frais liés à la mise en place du prêt à terme		8 485
Frais payés d'avance		158
		409 739

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

5.2.1 Instruments financiers rachetables au gré des détenteurs

Certains membres de la famille Pappas ont réinvesti 30 774 000 \$ (31 107 000 \$ US) en trésorerie dans la filiale détenant 100 % du capital-actions de Clement Pappas pour détenir une participation indirecte de 19,3 % dans Clement Pappas. Entre la quatrième et la dixième année suivant l'acquisition de Clement Pappas, les membres de la famille Pappas peuvent demander le rachat de leurs actions, sous réserve de certaines limitations. Le prix de rachat par action est établi comme suit : 6,4 fois le BAIIA annuel moyen de Clement Pappas des deux années financières complètes précédant le rachat, moins la dette, plus les fonds en caisse, divisé par le nombre d'actions en circulation de Clement Pappas. À la date de clôture de l'acquisition, la valeur actualisée des instruments financiers rachetables au gré des détenteurs s'approche de la contrepartie versée par les membres de la famille Pappas.

Suite à la comptabilisation initiale, la variation de la valeur des instruments financiers rachetables au gré des détenteurs sera portée en résultat dans les frais financiers.

5.2.2 Participation ne donnant pas le contrôle

3346625 Canada inc. a investi 15 918 000 \$ (16 090 000 \$ US) en trésorerie dans la filiale détenant 100 % du capital-actions de Clement Pappas pour détenir une participation indirecte de 10,0 % dans Clement Pappas. Cet investissement, mesuré à la quote-part de l'actif net identifiable de Clement Pappas, est comptabilisé dans les capitaux propres de la Société à titre de participation ne donnant pas le contrôle.

5.3 Frais d'acquisition et de financement

Au 31 décembre 2011, le coût total des frais d'acquisition et les frais liés aux financements se détaille comme suit :

	\$
Frais d'acquisition ⁱ⁾	7 380
Frais liés à la mise en place de la facilité de crédit d'exploitation ⁱⁱ⁾	980
Frais liés à la mise en place du prêt à terme ⁱⁱⁱ⁾	9 038
	17 398

ⁱ⁾ Comptabilisés dans les frais de vente et d'administration à l'état consolidé du résultat.

ⁱⁱ⁾ Comptabilisés dans les autres actifs à long terme à l'état consolidé de la situation financière et amortis linéairement sur la durée de cinq ans de la facilité de crédit d'exploitation.

ⁱⁱⁱ⁾ Comptabilisés en réduction de la valeur comptable du prêt à terme et amortis sur la durée de six ans du prêt à terme, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

5.4 Actifs acquis et passifs comptabilisés à la date d'acquisition

La répartition de la juste valeur des actifs acquis et passifs comptabilisés à la date d'acquisition se présente de façon préliminaire comme suit, selon le prix d'achat :

	Au 12 août 2011
	\$
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 377
Débiteurs	28 766
Stocks	52 627
Frais payés d'avance	2 399
Immobilisations corporelles	85 200
Autres immobilisations incorporelles	134 146
Autres actifs à long terme	185
Actifs d'impôt différé	207
Goodwill	115 773
	421 680
Passif	
Créditeurs et charges à payer	25 453
Obligations en vertu de contrats de location-financement	940
	26 393
Actifs nets identifiables acquis	395 287

5.5 Détermination de la juste valeur

La juste valeur des actifs acquis et des passifs comptabilisés à la date d'acquisition a été déterminée selon des hypothèses émises et des estimations faites par la Société. La répartition du prix d'achat est préliminaire et les actifs nets identifiables acquis sont sujets à modification ultérieure jusqu'à la finalisation de la comptabilisation du regroupement d'entreprises.

5.5.1 Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés à leur juste valeur, qui ne diffère pas de manière significative de leur valeur brute contractuelle et des encaissements prévus.

5.5.2 Immobilisations corporelles

La Société a mandaté un expert pour l'assister dans son évaluation des immobilisations corporelles acquises. Il existe généralement trois approches acceptées pour formuler une opinion quant à la juste valeur : la méthode du coût, la technique de comparaison des ventes et la méthode du revenu. Les trois approches ont été appliquées pour estimer la juste valeur des immobilisations corporelles et pour déterminer leur durée d'utilité. La Société a établi une juste valeur de 85 200 000 \$ en se fondant sur le rapport de l'évaluateur indépendant.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

5.5.3 Autres immobilisations incorporelles

La Société a mandaté un expert pour l'assister dans son évaluation des autres immobilisations incorporelles acquises. L'évaluation du nom commercial et des marques de commerce de Clement Pappas a été effectuée selon la méthode des redevances sur le revenu net attribuable aux marques de commerce. La méthode comparative d'évaluation commerciale a été employée pour évaluer les technologies mises au point et les certifications, ainsi que les engagements de non-concurrence. Après avoir analysé l'apport des autres éléments d'actif à la réalisation des flux de trésorerie, la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes a été employée pour calculer la valeur des relations clients. La méthode des redevances, la méthode comparative d'évaluation commerciale et la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes se fondent principalement sur les flux de trésorerie actualisés prévus, selon l'information disponible, par exemple l'historique et les projections de revenus de Clement Pappas, le taux de diminution de la clientèle et certaines autres hypothèses pertinentes.

	Durées d'utilité estimées	Au 12 août 2011
	années	\$
Autres immobilisations incorporelles		
Relations clients	15	64 484
Marques de commerce et nom commercial	20	49 547
Technologies et certification	10-15	19 819
Clauses de non-concurrence	5	296
		134 146

5.6 Goodwill découlant du regroupement d'entreprises

	Au 12 août 2011
	\$
Contrepartie en espèces transférée	395 287
Moins :	
Actifs acquis et passifs comptabilisés à la date d'acquisition	(279 514)
Goodwill	115 773

Grâce à l'acquisition de Clement Pappas, la Société va augmenter sa masse critique, en l'aidant à soutenir ses clients nationaux en Amérique du Nord. L'acquisition va également permettre la mise en commun des opérations de logistiques, de distribution et d'achat et la réalisation d'économies d'échelle.

Le goodwill comptabilisé dans le cadre de ce regroupement d'entreprises est déductible linéairement aux fins fiscales sur une période de quinze ans.

5.7 Incidence du regroupement d'entreprises sur la performance financière de la Société

Le résultat net consolidé de la Société, de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, comprend des ventes d'un montant de 178 563 000 \$ et un résultat net d'un montant de 893 000 \$ générés par les activités de Clement Pappas aux États-Unis.

Si ce regroupement d'entreprises avait été effectué le 1^{er} janvier 2011, les ventes consolidées de la Société provenant de ses activités se seraient chiffrées à 1 003 882 000 \$, et le résultat net consolidé lié à ses activités pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011 se serait chiffré à 41 745 000 \$. La Société estime que les données pro forma représentent une évaluation approximative de la performance financière de l'entreprise regroupée sur une période de douze mois et qu'elles peuvent fournir des points de référence aux fins de comparaison avec la performance financière des périodes futures.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Pour déterminer les ventes et le résultat net consolidés pro forma de la Société si Clement Pappas avait été acquis le 1^{er} janvier 2011, la Société :

- a calculé l'amortissement des immobilisations corporelles et des autres immobilisations incorporelles acquises selon la juste valeur provenant de la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises plutôt que selon la valeur comptable comptabilisée dans les états financiers antérieurs à l'acquisition;
- a calculé les coûts d'emprunt sur le niveau d'endettement net de la Société après le regroupement d'entreprises; et
- a exclu les frais d'acquisition portés en résultat

Note 6. Ventes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Revenus tirés de la vente de produits	751 305	535 013
Revenus tirés des services de livraison ¹⁾	7 945	-
Autres revenus	1 008	1 232
	760 258	536 245

¹⁾ Les frais d'expédition relatifs à ces revenus, d'un montant de 7 125 000 \$ (nil pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010), sont présentés dans les frais de vente et d'administration figurant à l'état consolidé du résultat.

Note 7. Informations supplémentaires concernant le résultat

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Dépréciation des stocks incluse dans le coût des ventes	2 662	1 852
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans :		
Le coût des ventes	14 030	11 933
Les frais de vente et d'administration	4 044	2 677
Amortissement des autres immobilisations incorporelles inclus dans les frais de vente et d'administration	4 999	1 859
Charge liée aux paiements minimaux de contrats de location simple	5 985	4 766
Charge liée aux avantages du personnel	117 761	90 573
Charge liée à la recherche et au développement	640	891
Crédit d'impôt lié à la recherche et au développement	(114)	(334)

Le coût des ventes présenté à l'état consolidé du résultat correspond au coût des stocks passé en charge pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 8. Frais financiers

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Intérêts de la dette à long terme	11 257	4 701
Amortissement des frais financiers sans incidence sur la trésorerie	1 072	259
Intérêts et autres frais bancaires	666	181
Variation de juste valeur d'instruments financiers désignés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	1 361	-
	14 356	5 141
Revenus financiers	(428)	(524)
	13 928	4 617

Note 9. Autres (gains) pertes

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	49	11
(Gain) perte de change	(495)	238
Variation de juste valeur d'instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction	587	-
(Gain) perte sur la portion inefficace de la couverture de flux de trésorerie	(108)	129
	33	378

Note 10. Impôts sur le résultat

10.1 Impôts portés en résultat

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible de l'exercice	13 857	10 762
Ajustement relatif aux exercices précédents	41	275
	13 898	11 037
Impôt différé		
(Recouvrement) charge d'impôt différé de l'exercice	(1 908)	2 615
Ajustement de l'impôt différé attribuable aux modifications des taux d'imposition et des lois fiscales	(194)	(310)
Ajustement relatif aux exercices précédents	8	(130)
	(2 094)	2 175
	11 804	13 212

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Rapprochement entre la charge d'impôts sur le résultat et le résultat avant impôts :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Résultat avant impôts	46 386	45 188
Impôts sur le résultat		
Charge d'impôts sur le résultat calculée à 28,4 % (29,9 % en 2010) ⁱ⁾	13 173	13 511
Écart du taux d'imposition lié aux filiales ayant des taux d'imposition différents	(276)	(146)
Bénéfice découlant de placements dans des filiales	(1 768)	-
Effet fiscal sur les postes non déductibles ou non imposables	680	122
Effet des changements des taux d'imposition sur l'impôt différé	(194)	(310)
Ajustement d'impôt relatif aux exercices précédents	49	145
Autres	140	(110)
	11 804	13 212

ⁱ⁾ La réduction du taux d'imposition découle de la réduction du taux d'imposition fédéral statutaire.

10.2 Impôt différé

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé			
À recouvrer dans moins de 12 mois	3 854	1 281	1 574
À recouvrer dans plus de 12 mois	15 661	1 404	1 328
Passifs d'impôt différé			
Exigible dans moins de 12 mois	(1 671)	-	-
Exigible dans plus de 12 mois	(32 478)	(19 389)	(17 686)
	(14 634)	(16 704)	(14 784)

Explication de la variation des actifs (passifs) d'impôt différé :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	(16 704)	(14 784)
Recouvrement (charge) d'impôt différé de l'exercice porté en résultat	2 094	(2 175)
(Charge) recouvrement d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	(631)	255
Recouvrement d'impôt comptabilisé directement en capitaux propres	494	-
Actif d'impôt différé créé lors d'un regroupement d'entreprises	207	-
Écart de change	(94)	-
	(14 634)	(16 704)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Rapprochement des actifs (passifs) d'impôt différé par catégorie de différences temporelles comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière :

	Instruments financiers dérivés	Immo. corporelles ⁱ⁾	Immo. incorporelles ⁱⁱ⁾	Régimes de retraite ⁱⁱⁱ⁾	Frais liés à l'émission d'actions	Dettes à long terme	Autres ^{iv)}	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	1 572	(15 490)	(394)	(702)	-	357	(127)	(14 784)
(Charge) recouvrement d'impôt différé de l'exercice porté en résultat	36	(1 895)	172	(702)	-	(51)	265	(2 175)
Recouvrement (charge) d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	(536)	-	-	791	-	-	-	255
Solde au 31 décembre 2010	1 072	(17 385)	(222)	(613)	-	306	138	(16 704)
Recouvrement (charge) d'impôt différé de l'exercice porté en résultat	81	(424)	(1 816)	(2 407)	-	(48)	6 708	2 094
(Charge) recouvrement d'impôt différé de l'exercice relatif aux autres éléments du résultat global	(2 085)	-	-	1 454	-	-	-	(631)
Recouvrement d'impôt comptabilisé directement en capitaux propres	-	-	-	-	398	-	96	494
Actif d'impôt différé créé lors d'un regroupement d'entreprises	-	(13 018)	13 225	-	-	-	-	207
Écart de change	-	(406)	478	-	-	-	(166)	(94)
Solde au 31 décembre 2011	(932)	(31 233)	11 665	(1 566)	398	258	6 776	(14 634)

ⁱ⁾ Immobilisations corporelles.

ⁱⁱ⁾ Autres immobilisations incorporelles et goodwill.

ⁱⁱⁱ⁾ Régimes de retraite à prestations définies.

^{iv)} Comprend les pertes fiscales non utilisées (un actif d'impôt différé de 1 813 000 \$ au 31 décembre 2011, de 275 000 \$ au 31 décembre 2010 et de nil au 1^{er} janvier 2010), les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et les coûts d'acquisition.

La Société possède des pertes en capital inutilisées au 31 décembre 2011 et 2010 d'un montant de 8 080 000 \$ pour lesquelles la Société n'a comptabilisé aucun avantage fiscal.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 11. Instruments financiers

11.1 Classement

Le classement des instruments financiers ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur s'établissent comme suit :

	Au 31 décembre 2011					
	Prêts et créances	JV par le biais du résultat net ⁱ⁾	Autres passifs financiers	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Débiteurs	96 999	-	-	-	96 999	96 999
Placement	2 036	-	-	-	2 036	2 036
Instruments dérivés	-	24	-	4 113	4 137	4 137
	99 035	24	-	4 113	103 172	103 172
Passifs financiers						
Découvert bancaire	-	-	7 987	-	7 987	7 987
Dette bancaire	-	-	15 710	-	15 710	15 710
Créditeurs et charges à payer	-	-	117 858	-	117 858	117 858
Instruments dérivés	-	612	-	228	840	840
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	-	-	319 286	-	319 286	318 114
Prêts participatifs	-	5 091	-	-	5 091	5 091
Instruments financiers rachetables au gré des détenteurs	-	32 916	-	-	32 916	32 916
	-	38 619	460 841	228	499 688	498 516

ⁱ⁾ Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette catégorie comprend les actifs et passifs détenus à des fins de transaction de même que les instruments financiers désignés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

ⁱⁱ⁾ Comprend la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2010						
	Prêts et créances	JV par le biais du résultat net ⁱ⁾	Autres passifs financiers	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	40 937	-	-	-	40 937	40 937
Débiteurs	57 934	-	-	-	57 934	57 934
Placement	2 000	-	-	-	2 000	2 000
	100 871	-	-	-	100 871	100 871
Passifs financiers						
Créditeurs et charges à payer	-	-	65 996	-	65 996	65 996
Instruments dérivés	-	-	-	3 863	3 863	3 863
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	-	-	80 581	-	80 581	80 581
	-	-	146 577	3 863	150 440	150 440

ⁱ⁾ Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette catégorie comprend les actifs et passifs détenus à des fins de transaction de même que les instruments financiers désignés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

ⁱⁱ⁾ Comprend la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an.

Au 1 ^{er} janvier 2010						
	Prêts et créances	JV par le biais du résultat net ⁱ⁾	Autres passifs financiers	Dérivés utilisés à des fins de couverture	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 512	-	-	-	20 512	20 512
Débiteurs	47 992	-	-	-	47 992	47 992
Instruments dérivés	-	-	-	88	88	88
	68 504	-	-	88	68 592	68 592
Passifs financiers						
Créditeurs et charges à payer	-	-	60 015	-	60 015	60 015
Instruments dérivés	-	-	-	5 740	5 740	5 740
Dette à long terme ⁱⁱ⁾	-	-	80 214	-	80 214	80 214
	-	-	140 229	5 740	145 969	145 969

ⁱ⁾ Actifs (passifs) à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette catégorie comprend les actifs et passifs détenus à des fins de transaction de même que les instruments financiers désignés comme des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

ⁱⁱ⁾ Comprend la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

11.2 Juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant auquel l'instrument pourrait être échangé aux termes d'une opération réalisée dans des conditions de pleine concurrence entre des parties compétentes agissant en toute liberté. Elle est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de l'état consolidé de la situation financière. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exigent certains modèles d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer, lorsqu'ils sont disponibles. Des hypothèses ou des facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent les meilleures estimations de la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par les intervenants du marché pour ces instruments. Le risque de crédit lié à l'autre partie et celui propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les hypothèses et/ou méthodes d'évaluation suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, du découvert bancaire, de la dette bancaire et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur de la dette à long terme, incluant les obligations en vertu de contrats de location-financement, est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie et calculée au moyen des taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires dont la Société aurait pu se prévaloir sur les marchés à la date d'évaluation;
- La juste valeur des instruments dérivés de la Société, y compris les contrats de change à terme et les swaps de taux d'intérêt, est déterminée selon des techniques d'évaluation et est calculée d'après la valeur actuelle des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change, après ajustement pour tenir compte du risque de crédit propre à la Société et du risque de crédit de la contrepartie. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. Les instruments dérivés représentent les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour les liquider à chaque date de clôture;
- La juste valeur des prêts participatifs est estimée selon la méthode de l'actualisation du prix de rachat futur attendu qui est établi comme suit : 3 % de 6,5 fois le BAIIA de Clement Pappas des quatre trimestres précédant le rachat, moins la dette, plus les fonds en caisse; et
- La juste valeur des instruments financiers rachetables au gré des détenteurs octroyés à certains membres de la famille Pappas est estimée selon la méthode de l'actualisation du prix de rachat futur attendu par action qui est établi comme suit : 6,4 fois le BAIIA annuel moyen de Clement Pappas des deux années financières complètes précédant le rachat, moins la dette, plus les fonds en caisse, divisé par le nombre d'actions en circulation de Clement Pappas.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Tous les instruments financiers mesurés à la juste valeur à l'état consolidé de la situation financière ont été classés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, soit :

- Niveau 1 : évaluation fondée sur les cours du marché (non ajustés) observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation fondées sur des données qui correspondent à des prix cotés d'instruments semblables sur des marchés actifs; à des prix cotés d'instruments identiques ou semblables sur des marchés qui ne sont pas actifs; à des données autres que les prix cotés utilisés dans un modèle d'évaluation, qui sont observables pour l'instrument évalué, et à des données qui sont tirées principalement de données observables ou qui sont corroborées par des données du marché par corrélation ou tout autre lien;
- Niveau 3 : techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente, classés selon la hiérarchie décrite ci-dessus :

	Au 31 décembre 2011			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés :				
Détenus à des fins de transaction	-	24	-	24
Désignés à des fins de couverture	-	4 113	-	4 113
	-	4 137	-	4 137

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés :

Détenus à des fins de transaction	-	612	-	612
Désignés à des fins de couverture	-	228	-	228
Prêts participatifs	-	-	5 091	5 091
Instruments financiers rachetables au gré des détenteurs	-	-	32 916	32 916
	-	840	38 007	38 847

	Au 31 décembre 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés désignés				
à des fins de couverture	-	3 863	-	3 863

	Au 1 ^{er} janvier 2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Instruments financiers dérivés désignés				
à des fins de couverture	-	88	-	88
Passifs financiers				
Instruments financiers dérivés désignés				
à des fins de couverture	-	5 740	-	5 740

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

11.3 Variation de juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3

Le tableau qui suit présente la variation de la juste valeur des instruments financiers classés au niveau 3 pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

	2011
	\$
Juste valeur au 1 ^{er} janvier	-
Émissions	35 774
Variation de juste valeur portée en résultat ⁱ⁾	2 233
Juste valeur au 31 décembre	38 007

ⁱ⁾ Comprend l'effet de la variation des cours de change, de la révision des principales hypothèses utilisées et l'effet du passage du temps.

11.4 Analyse de sensibilité des données du Niveau 3

La juste valeur des prêts participatifs et des instruments financiers rachetables au gré des détenteurs octroyés à certains membres de la famille Pappas est estimée à l'aide de techniques d'évaluation fondées sur une part importante de données non observables sur le marché. La juste valeur est estimée à l'aide de la méthode de l'actualisation du prix de rachat futur attendu. La détermination du taux d'actualisation, du BAIIA futur attendu qui inclut un taux de croissance évalué en fonction des tendances historiques de l'entreprise acquise et du niveau de flux de trésorerie disponible attendu de Clement Pappas sont les facteurs qui influent le plus sur l'évaluation.

Toutes choses étant égales par ailleurs, une augmentation raisonnablement possible de 1 % du taux d'actualisation aurait entraîné une diminution de la juste valeur des autres passifs à long terme de 1 616 000 \$, tandis qu'une diminution de 1 % aurait entraîné une augmentation de la juste valeur des autres passifs à long terme de 1 707 000 \$. Une augmentation raisonnablement possible de 5 % du BAIIA attendu futur au-delà de la croissance prévue entraînerait une augmentation de la juste valeur des autres passifs à long terme de 2 429 000 \$. Une diminution de 5 % du BAIIA par rapport au niveau attendu futur aurait eu l'incidence contraire sur la juste valeur des autres passifs à long terme.

Les sensibilités de chacune des principales hypothèses ont été calculées sans tenir compte de la modification des autres hypothèses. Les résultats réels pourraient entraîner la modification de plusieurs des principales hypothèses simultanément. Toute modification d'un facteur pourrait entraîner une modification d'un autre facteur, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence de ces hypothèses.

Note 12. Débiteurs

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Clients ⁱ⁾	91 288	56 405	47 602
Rabais à recevoir	5 711	1 529	390
	96 999	57 934	47 992

ⁱ⁾ Les débiteurs-clients sont donnés en nantissement à certains prêteurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 13. Stocks

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Matières premières et fournitures	100 711	48 815	53 267
Produits finis	65 997	43 018	47 985
	166 708	91 833	101 252

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la juste valeur diminuée des coûts de vente est de 21 626 000 \$. Les stocks sont donnés en nantissement à certains prêteurs.

Note 14. Placement

Certificat de dépôt à terme progressif émis en octobre 2010, rachetable annuellement aux dates d'anniversaire sans pénalité, échéant en octobre 2013 et portant intérêt à un taux annuel de 1,8 % la première année, de 2,1 % la deuxième année et de 3,2 % la dernière année.

Note 15. Autres actifs à court terme

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Taxes de vente à recevoir	4 264	3 736	3 161
Impôt à recouvrer	2 214	1 013	-
Frais payés d'avance	5 888	2 092	1 689
Autres	3 791	3 060	1 652
	16 157	9 901	6 502

Note 16. Actifs à long terme détenus en vue de la vente

Le 17 novembre 2011, la Société a mis en vente un établissement de production situé à Ruthven, Ontario. Les actifs disponibles à la vente sont le terrain et le bâtiment. Les équipements de production seront transférés dans les autres usines de la Société au début de l'année 2012. L'établissement de production œuvrait dans le pressage de la pomme et de la tomate.

Le 23 décembre 2011, la Société a reçu une proposition d'achat qui est assujettie à des conditions devant être validées en 2012. La prise de possession par l'acheteur est prévue s'effectuer au plus tard le 1^{er} juin 2012. Au 31 décembre 2011, la Société avait reçu un dépôt de 350 000 \$ de l'acheteur.

La valeur des actifs à long terme détenus en vue de la vente, présentée à l'état consolidé de la situation financière, est équivalente à la valeur comptable nette du terrain et du bâtiment avant le classement de ces actifs comme détenus en vue de la vente. Aucun gain ou perte n'a été comptabilisé dans le résultat de la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 17. Immobilisations corporelles

17.1 Valeur comptable nette

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Coût	400 141	302 172	283 669
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(162 655)	(152 329)	(139 233)
	237 486	149 843	144 436

17.2 Tableau de rapprochement

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	70 188	194 809	18 672	283 669
Acquisitions	7 843	10 882	1 393	20 118
Dispositions	(220)	(975)	(420)	(1 615)
Reclassement	(20)	52	(32)	-
Solde au 31 décembre 2010	77 791	204 768	19 613	302 172
Acquisitions	4 109	12 863	1 623	18 595
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	43 093	39 889	2 218	85 200
Reclassés en vue de la vente	(1 024)	(1 219)	-	(2 243)
Dispositions	(147)	(5 866)	(250)	(6 263)
Reclassement	(76)	124	(48)	-
Écart de change	1 352	1 258	70	2 680
Solde au 31 décembre 2011	125 098	251 817	23 226	400 141
Cumul des amortissements et des pertes de valeur				
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	(16 246)	(107 997)	(14 990)	(139 233)
Amortissement	(1 772)	(11 314)	(1 524)	(14 610)
Dispositions	163	949	402	1 514
Reclassement	2	(29)	27	-
Solde au 31 décembre 2010	(17 853)	(118 391)	(16 085)	(152 329)
Amortissement	(3 283)	(13 276)	(1 515)	(18 074)
Reclassés en vue de la vente	419	1 219	-	1 638
Dispositions	101	5 761	247	6 109
Reclassement	3	(13)	10	-
Écart de change	-	1	-	1
Solde au 31 décembre 2011	(20 613)	(124 699)	(17 343)	(162 655)

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

17.3 Subventions publiques

En 2011, la Société a comptabilisé les subventions publiques suivantes en réduction du coût de ses immobilisations corporelles répondant à certains critères d'admissibilité :

- a) crédit à l'investissement d'un montant de 649 000 \$ (558 000 \$ en 2010); et
- b) subvention publique d'un montant de 84 000 \$ (nil en 2010).

17.4 Immobilisations corporelles données en nantissement

Au 31 décembre 2011, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles données en nantissement aux prêteurs est de 196 947 000 \$ (114 416 000 \$ au 31 décembre 2010).

17.5 Informations supplémentaires concernant les immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Machinerie et outillage	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2011				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	451	4 581	62	5 094
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles détenues au titre de contrats de location-financement	-	1 925	995	2 920
Au 31 décembre 2010				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	550	4	13	567
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles détenues au titre de contrats de location-financement	-	2 117	-	2 117
Au 1^{er} janvier 2010				
Immobilisations corporelles en cours incluses dans le coût	560	77	17	654
Valeur comptable nette des immobilisations corporelles détenues au titre de contrats de location-financement	-	2 310	-	2 310

Note 18. Autres immobilisations incorporelles

18.1 Valeur comptable nette

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Coût	157 925	19 283	19 500
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(14 476)	(9 468)	(7 957)
	143 449	9 815	11 543

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

18.2 Tableau de rapprochement

	Technologies et logiciels	Marques de commerce et nom commercial	Relations clients	Certifications	Clauses de non- concurrence	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	4 525	6 231	5 844	2 900	-	19 500
Acquisitions	123	8	-	-	-	131
Dispositions	-	(348)	-	-	-	(348)
Solde au 31 décembre 2010	4 648	5 891	5 844	2 900	-	19 283
Acquisitions	279	-	-	-	-	279
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	9 959	49 547	64 484	9 860	296	134 146
Écart de change	313	1 558	2 027	310	9	4 217
Solde au 31 décembre 2011	15 199	56 996	72 355	13 070	305	157 925

Cumul des amortissements et des pertes de valeur

Solde au 1 ^{er} janvier 2010	(2 623)	(1 953)	(2 787)	(594)	-	(7 957)
Amortissement	(404)	(297)	(868)	(290)	-	(1 859)
Dispositions	-	348	-	-	-	348
Solde au 31 décembre 2010	(3 027)	(1 902)	(3 655)	(884)	-	(9 468)
Amortissement	(654)	(1 255)	(2 398)	(670)	(22)	(4 999)
Écart de change	(1)	(1)	(5)	(1)	(1)	(9)
Solde au 31 décembre 2011	(3 682)	(3 158)	(6 058)	(1 555)	(23)	(14 476)

Note 19. Goodwill

19.1 Valeur comptable nette

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Coût	125 189	5 776	5 776
Cumul des pertes de valeur	-	-	-
	125 189	5 776	5 776

19.2 Tableau de rapprochement

	2011	2010
	\$	\$
Solde au 1 ^{er} janvier	5 776	5 776
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	115 773	-
Écart de change	3 640	-
Solde au 31 décembre	125 189	5 776

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

19.3 Test de dépréciation du goodwill

La Société a procédé à un test de dépréciation annuel du goodwill au cours du quatrième trimestre de 2011 conformément aux méthodes décrites à la note 3. La juste valeur estimative de toutes les UGT, diminuée des coûts de disposition, dépassait leur valeur comptable. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée sur le goodwill au cours des exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010.

La Société n'a pas modifié la méthode d'évaluation employée pour le test de dépréciation du goodwill depuis le test effectué lors de la première adoption des IFRS.

19.4 Répartition du goodwill

Le goodwill a été attribué aux UGT suivantes :

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
A. Lassonde inc.	24 328	3 680	3 680
Spécialités Lassonde inc.	2 096	2 096	2 096
Clement Pappas and Company, Inc.	98 765	-	-
	125 189	5 776	5 776

Les principales hypothèses de la direction concernant la projection des flux de trésorerie dans l'établissement de la valeur d'utilité sont les suivantes :

- La Société base ses hypothèses de croissance et de profitabilité selon son plan d'affaires approuvé par la direction et le conseil d'administration. Le plan d'affaires est d'une durée de 5 ans. Au terme de cette durée, la Société évalue la valeur terminale de l'UGT.
- Le taux d'actualisation est fondé sur des taux avant impôts qui reflètent l'appréciation courante du marché en prenant en compte la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT.

Pour les UGT, les principales hypothèses de la direction sont les suivantes :

Taux d'actualisation	16 %
Croissance de son résultat d'exploitation	2 %

Note 20. Dette bancaire

Aux 31 décembre 2011 et 2010, les filiales canadiennes de la Société avaient à leur disposition divers crédits autorisés dont le montant disponible ne pouvait excéder 70 150 000 \$ CA. Les filiales canadiennes peuvent, entre autres, utiliser des crédits à demande rotatifs jusqu'à un montant maximum de 65 000 000 \$ US. Elles peuvent également avoir recours à des instruments financiers à terme pour un montant maximum en équivalent-risque de 50 000 000 \$ CA (25 000 000 \$ US au 31 décembre 2010 pouvant être bonifié jusqu'à 50 000 000 \$ CA sous certaines conditions). De plus, elles peuvent convertir une partie de ces crédits en un crédit à terme non rotatif ne dépassant pas un maximum de 5 000 000 \$ CA.

Au titre de la dette bancaire, un montant de 15 710 000 \$ était utilisé au 31 décembre 2011 (aucun montant n'était utilisé au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010). De plus, aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, les filiales canadiennes ont des engagements sous forme de contrats de change à terme dont l'équivalent-risque réduit les crédits pouvant être utilisés. La dette bancaire porte intérêt au taux préférentiel de la banque pour les avances en \$ CA, au taux de base US de la banque pour les avances en \$ US ou au taux des acceptations bancaires prévalant sur les marchés plus une marge ne dépassant pas 0,75 % et les frais d'estampillage pouvant varier entre 1,00 % et 2,00 % établis en fonction du ratio d'endettement de la Société, exclusion faite de Clement Pappas. Aux 31 décembre 2011 et 2010, le taux préférentiel de la banque était de 3,00 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les crédits autorisés sont renouvelables annuellement au cours du quatrième trimestre. Les crédits autorisés sont garantis par les débiteurs-clients et les stocks des filiales canadiennes de la Société. Les facilités de crédit contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir un ratio financier. Aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ce ratio financier était respecté.

Note 21. Crédoiteurs et charges à payer

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Fournisseurs	52 825	22 825	20 976
Frais commerciaux à payer	25 535	22 135	19 797
Frais courus	19 723	7 970	7 767
Salaires, déductions à la source et vacances à payer	19 732	13 026	11 448
Autres	43	40	27
	117 858	65 996	60 015

Note 22. Autres passifs à court terme

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Impôt exigible	550	-	980

Note 23. Dette à long terme

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Prêt à terme portant intérêt au taux LIBOR majoré de 5,25 %, assujéti au taux LIBOR plancher de 1,25 % sans recours contre la Société mère et ses filiales canadiennes, garanti par des sûretés sur les actifs de la filiale américaine, totalisant 230 000 000 \$ US, remboursable par versements trimestriels de 575 000 \$ US débutant en septembre 2011 jusqu'en août 2017. La Société doit également verser annuellement 75 % des flux de trésorerie excédentaires de sa filiale établis au 31 décembre de chaque année. ^{(i) (ii)}	218 908	-	-
Crédit d'exploitation, taux variable majoré d'une marge variant en fonction du niveau d'utilisation, sans recours contre la Société mère et ses filiales canadiennes, garanti par des sûretés de premier rang sur les débiteurs et les stocks de la filiale américaine et de second rang sur les autres actifs de la filiale américaine. La filiale américaine peut utiliser des crédits à demande rotatifs jusqu'à un montant maximum de 50 000 000 \$ US.	10 297	-	-

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Emprunt, 8,5 %, non garanti, remboursable en 4 versements annuels égaux de 2,5 millions \$ à compter de septembre 2015 et devant se terminer en septembre 2018. Les intérêts sont payables semestriellement à compter de mars 2012.	9 582	-	-
Emprunt, 5,8 %, garanti par une hypothèque mobilière et immobilière sur certains équipements et immeubles, remboursable jusqu'en 2029 par les mensualités en capital suivantes débutant en juillet 2014 : 1 versement de 140 000 \$, 59 versements de 100 000 \$, 60 versements de 141 000 \$ et 60 versements de 175 000 \$. Le taux est renouvelable le 23 juillet 2024. ^{ii) iii) iv) v)}	25 000	25 000	25 000
Emprunt, 6,5 %, garanti par une hypothèque mobilière et immobilière sur certains équipements et immeubles, remboursable jusqu'en 2029 par les mensualités en capital suivantes débutant en août 2014 : 48 versements de 79 750 \$, 48 versements de 135 000 \$, 48 versements de 203 000 \$, 35 versements de 40 000 \$ et 1 dernier versement de 48 000 \$. Le taux est renouvelable le 23 août 2021. ^{ii) iii) iv) v)}	21 500	21 500	21 500
Emprunt, 5,9 %, garanti par une hypothèque mobilière et immobilière sur certains équipements et immeubles, remboursable jusqu'en 2022 par les mensualités en capital suivantes débutant en juillet 2014 : 29 versements de 112 000 \$, 30 versements de 194 000 \$ et 40 versements de 222 200 \$. Le taux est renouvelable le 23 septembre 2014. ^{ii) iii) iv) v)}	17 956	17 956	17 956
Emprunt, 5,5 %, garanti par une hypothèque mobilière et immobilière sur certains équipements et immeubles, remboursable jusqu'en 2020 par les mensualités en capital suivantes débutant en juillet 2014 : 23 versements de 50 760 \$, 24 versements de 93 000 \$ et 29 versements de 120 000 \$. Le taux est renouvelable le 23 mai 2015. ^{ii) iii) iv) v)}	6 880	6 880	6 880
Emprunt, 6,5 %, garanti par une hypothèque mobilière et immobilière sur certains équipements et immeubles, remboursable jusqu'en 2021 par les mensualités en capital suivantes débutant en juillet 2014 : 23 versements de 25 920 \$, 24 versements de 40 000 \$ et 32 versements de 51 000 \$. Le taux est renouvelable le 23 mai 2014. ^{ii) iii) iv) v)}	3 188	3 188	3 188
Emprunt, sans intérêt, remboursable à compter de 2012 en 5 versements annuels égaux jusqu'en 2016. Les taux d'intérêt effectifs sont de 7,65 % et 7,9 %. ⁱⁱ⁾	1 784	1 655	1 535
Obligation liée à l'acquisition d'un équipement, 5,5 %, remboursable à compter de décembre 2010 en 8 versements annuels égaux de 262 212 \$, incluant capital et intérêts, jusqu'en 2017.	1 310	1 490	-
Obligation liée à l'acquisition d'un équipement, sans intérêt, remboursable en 8 versements annuels égaux de 182 025 \$ jusqu'en 2012. Le taux d'intérêt effectif est de 7,8 %.	169	325	471

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Obligation liée à l'acquisition d'un équipement, sans intérêt, remboursable en 8 versements annuels égaux de 81 387 \$ jusqu'en 2015. Le taux d'intérêt effectif est de 7,55 %.	292	354	410
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement d'un équipement de production, 5,5 %, remboursable à compter de décembre 2009 en 6 versements annuels égaux de 500 850 \$, capital et intérêts, jusqu'en 2014.	1 351	1 756	2 139
Obligation en vertu de contrats de location-financement, taux d'intérêt implicites variant de 4,0 % à 19,9 %, remboursables par versements mensuels, capital et intérêts, jusqu'en avril 2015.	708	-	-
Obligation en vertu d'un contrat de location-financement d'équipements de distribution, 9,7 %, remboursable à compter de novembre 2011 en 11 versements semestriels égaux de 44 998 \$, capital et intérêts, jusqu'en novembre 2016.	350	-	-
Obligation liée à l'acquisition d'un véhicule, sans intérêt, remboursable par versements mensuels égaux de 530 \$ jusqu'en août 2013.	11	-	-
Emprunts échus	-	477	1 135
	319 286	80 581	80 214
Tranche échéant à moins d'un an	(6 835)	(1 028)	(1 381)
	312 451	79 553	78 833

i) La Société peut également effectuer des versements anticipés, sans pénalité, réduisant d'autant le montant excédentaire établi.

ii) Ces emprunts sont sujets à des clauses restrictives qui obligent la Société ou sa filiale américaine à maintenir certains ratios financiers. Aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ces ratios financiers étaient respectés.

iii) Ces emprunts comportent un congé de versements de capital de 60 mois, ayant débuté en juillet et août 2009.

iv) La Société a l'option de rembourser, sans pénalité, jusqu'à concurrence de 15 % du solde de l'emprunt à chaque date d'anniversaire.

v) La Société ne peut céder ou donner en garantie certaines marques de commerce sans le consentement préalable de l'institution prêteuse.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

23.1 Dette à long terme obtenue en 2011

23.1.1 Prêt à terme

Au cours du troisième trimestre de 2011, la Société a obtenu, par l'entremise d'une de ses filiales, un prêt à terme totalisant 227 217 000 \$ (230 000 000 \$ US) consenti par un syndicat de banques et d'autres prêteurs institutionnels. Ce prêt porte intérêt au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) majoré de 5,25 %, assujéti au taux LIBOR plancher de 1,25 %, et vient à échéance en août 2017.

Ce prêt n'est pas cautionné par la société mère et ses filiales canadiennes. Le prêt est garanti par des sûretés sur les actifs de Clement Pappas et de ses filiales, et comporte certaines conditions et clauses restrictives, y compris :

- des remboursements anticipés obligatoires dans des circonstances précises, notamment en cas de vente d'actifs, d'émission d'actions et de flux de trésorerie excédentaires;
- la couverture du risque de fluctuations du taux d'intérêt, d'une durée minimale de trois ans et d'au moins 50 % du prêt à terme;
- des restrictions relatives à l'endettement, aux sûretés, aux investissements et aux emprunts, aux fusions, à la vente d'actifs, aux regroupements d'entreprises et aux distributions, sauf ce qu'autorisent les clauses de la convention de prêt à terme; et
- le respect de ratios financiers prescrits.

Afin de respecter la clause de couverture du risque de fluctuations du taux d'intérêt pour au moins 50 % du prêt à terme, la Société a conclu, au cours du troisième trimestre de 2011, des ententes de swaps différés de taux d'intérêt débutant en septembre 2012 et échéant en août et septembre 2015. Ces ententes visent à couvrir l'effet des fluctuations futures des taux d'intérêt sur les flux monétaires de la Société. Les ententes de swaps différés prévoient la réception, par la Société, d'intérêts au taux LIBOR trois mois en contrepartie de paiements au taux fixe moyen pondéré de 1,14 %, sur un montant notionnel de 150 000 000 \$ US déclinant de 387 500 \$ US par trimestre.

Les coûts de transaction liés à la mise en place du prêt à terme d'un montant de 9 038 000 \$, portés en réduction de sa valeur comptable, sont amortis sur la durée de six ans du prêt à terme, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les versements en capital requis s'élèvent à 575 000 \$ US par trimestre. La Société doit également verser annuellement 75 % des flux de trésorerie excédentaires de sa filiale établis au 31 décembre de chaque année. La Société peut également effectuer des versements anticipés, sans pénalité, réduisant d'autant le montant excédentaire établi.

23.1.2 Crédit d'exploitation

Au cours du troisième trimestre de 2011, la Société a obtenu, par l'entremise d'une de ses filiales, une facilité de crédit d'exploitation de 50 000 000 \$ US d'un syndicat de banques et d'autres prêteurs institutionnels. Cette facilité de crédit rotative est consentie pour une période de cinq ans et n'est pas cautionnée par la société mère et ses filiales canadiennes.

Les taux d'intérêt de la facilité de crédit d'exploitation varient selon le niveau d'utilisation. Les intérêts des prêts à taux de base sont calculés selon le taux préférentiel en vigueur aux États-Unis, majoré de 0,75 % à 1,25 %, tandis que les prêts libellés en eurodollars portent intérêt au taux LIBOR, majoré de 1,75 % à 2,25 %. Un taux de 0,375 % s'applique sur la portion non utilisée de la facilité de crédit.

Les fonds disponibles en vertu de cette facilité sont déterminés selon des pourcentages fixes de débiteurs-clients et de stocks admissibles. Des conditions et des clauses restrictives semblables à celles applicables au prêt à terme décrit ci-dessus s'appliquent à la facilité de crédit d'exploitation. Les prêteurs ont des sûretés de premier rang sur les débiteurs et les stocks de Clement Pappas et de second rang sur les autres actifs de Clement Pappas.

Les coûts de transaction liés à la mise en place de la facilité de crédit d'exploitation, d'un montant de 980 000 \$, ont été comptabilisés dans les autres actifs à long terme et sont amortis linéairement sur la durée de la facilité de crédit.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

23.1.3 Prêt conventionnel

Le 26 octobre 2011, la Société a obtenu un prêt conventionnel de 10 millions \$ non garanti consentis par deux institutions financières canadiennes à une filiale de la Société. Ce prêt conventionnel a un terme de sept ans avec remboursement du capital en 4 versements annuels égaux de 2,5 millions \$ à compter de septembre 2015 et devant se terminer en septembre 2018 et porte un taux d'intérêt de 8,5 %. Les intérêts sont payables semestriellement à compter de mars 2012. Le produit de cet emprunt a été affecté à la réduction des crédits d'exploitation de la Société.

Les coûts de transaction liés à la mise en place du prêt conventionnel d'un montant de 430 000 \$, portés en réduction de sa valeur comptable, sont amortis sur la durée de sept ans du prêt conventionnel, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

23.1.4 Contrats de location-financement assumés

Dans le cadre de l'acquisition de Clement Pappas, la Société a assumé des contrats de location-financement se rapportant à la location de matériel roulant servant principalement aux activités de production et d'entreposage, d'équipements informatique et d'équipements de bureau. Ces contrats de location sont assortis d'échéances allant de janvier 2012 à avril 2015. La juste valeur des actifs étant plus élevée, ces contrats ont initialement été comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimaux en utilisant les taux d'intérêt implicites du contrat de location variant de 4,0 % à 19,9 %. Les obligations de la Société en vertu des contrats de location-financement sont garanties par le droit des bailleurs sur les actifs loués. Les contrats de location-financement se rapportant à la location de matériel roulant servant principalement aux activités de production et d'entreposage prévoient généralement une option d'achat à 1 \$ à la fin du terme du contrat de location. L'obligation de la Société en vertu des contrats de location-financement est garantie par le droit du bailleur sur les actifs loués.

23.1.5 Contrat de location-financement

Au cours du quatrième trimestre, la Société a conclu un contrat de location-financement se rapportant à la location d'équipements de distribution. Cette obligation est remboursable à compter de novembre 2011 en 11 versements semestriels égaux de 44 998 \$, capital et intérêts, jusqu'en novembre 2016. La juste valeur des actifs étant plus élevée, ce contrat a initialement été comptabilisé à la valeur actualisée des paiements minimaux en utilisant le taux d'intérêt implicite du contrat de location de 9,7 %. L'obligation de la Société en vertu des contrats de location-financement est garantie par le droit du bailleur sur les actifs loués.

23.2 Dette à long terme obtenue en 2010

Le 29 juillet 2010, la Société avait obtenu un financement d'un fournisseur d'un montant de 1 661 000 \$, lié à l'acquisition d'un équipement.

23.3 Remboursement de capital

Les remboursements de capital requis sur la dette à long terme au cours des prochains exercices, en tenant compte du congé de versements de capital, et les paiements minimums requis en vertu du contrat de location-financement, sont les suivants :

	Emprunts, obligations et solde de prix d'achat	Obligations en vertu de contrats de location-financement		Total des versements de capital
	Capital	Capital	Intérêts	
	\$	\$	\$	\$
2012	7 626	1 102	224	8 728
2013	2 851	891	160	3 742
2014	5 017	854	103	5 871
2015	9 767	304	53	10 071
2016	20 459	319	33	20 778
2017 et suivantes	279 123	249	14	279 372
Total	324 843	3 719	587	328 562

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les contrats de location-financement de la Société ne sont généralement pas assortis de paiements au titre des loyers conditionnels, de clauses de renouvellement et de clauses d'indexation.

Note 24. Autres passifs à long terme

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Prêts participatifs	5 091	-	-
Instruments financiers rachetables au gré des détenteurs ¹⁾	32 916	-	-
	38 007	-	-

¹⁾ Se reporter à la note 5.2.1 pour la description de cet item.

24.1 Prêts participatifs

Le 26 octobre 2011, la Société a obtenu des prêts participatifs de 5 millions \$ non garantis consentis par deux institutions financières canadiennes à une filiale de la Société.

Les prêts participatifs sont liés à la performance de Clement Pappas et sont remboursables au gré des prêteurs après trois ans ou au gré de la Société après sept ans. Le montant à rembourser au titre du capital des prêts participatifs est égal à 3 % de 6,5 fois le BAIIA de Clement Pappas des quatre trimestres précédant le rachat, moins la dette, plus les fonds en caisse. Si la demande de rachat est faite par les prêteurs et pourrait donner lieu à un défaut en vertu des autres emprunts de la Société, la Société aura l'option de régler la demande par l'émission d'actions de catégorie A à droit de vote subalterne à 95 % du prix du marché à ce moment.

Note 25. Capitaux propres

25.1 Capital-actions autorisé

Un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang et de second rang, sans droit de vote, pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les attributs sont déterminés par les administrateurs avant leur émission. Les actions privilégiées de premier rang ont priorité sur les actions privilégiées de second rang quant au paiement de dividendes et au remboursement du capital, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions catégorie A à droit de vote subalterne, 1 vote par action, sans valeur nominale

Un nombre illimité d'actions catégorie B à droits de vote multiples, 10 votes par action, sans valeur nominale

25.2 Capital-actions émis et payé

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Catégorie A	42 878	12 687	12 807
Catégorie B	5 986	5 986	5 986
	48 864	18 673	18 793

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

25.3 Nombre d'actions en circulation

	Catégorie A (en unités)	Catégorie B (en unités)
Solde au 31 décembre 2010	2 816 300	3 752 620
Émission d'actions	420 000	-
Rachat d'actions	(1 000)	-
Solde au 31 décembre 2011	3 235 300	3 752 620
Solde au 1 ^{er} janvier 2010	2 843 000	3 752 620
Rachat d'actions	(26 700)	-
Solde au 31 décembre 2010	2 816 300	3 752 620

25.4 Émission d'actions

Le 5 août 2011, la Société a conclu la vente, par placement privé, de 420 000 reçus de souscription, au prix de 75 \$ chacun, pour un produit brut total de 31 500 000 \$. Chaque reçu de souscription a été automatiquement échangé contre une action à droit de vote subalterne de catégorie A de la Société, sans autre formalité de la part de son porteur ni contrepartie supplémentaire, à la clôture de l'acquisition de Clement Pappas, le 12 août 2011. Les frais liés à l'émission d'actions, d'un montant de 1 798 000 \$ moins les impôts afférents d'un montant de 494 000 \$, ont été portés en réduction du produit brut total de l'émission d'actions.

25.5 Dividende par action

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a déclaré et versé des dividendes d'un montant cumulatif de 1,19 \$ par action (1,14 \$ par action au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010) aux détenteurs d'actions des catégories A et B.

Le 17 février 2012, la Société a déclaré un dividende de 0,30 \$ par action aux détenteurs d'actions des catégories A et B inscrits au 29 février 2012. Le dividende d'un montant de 2 096 000 \$ était payable le 15 mars 2012.

25.6 Rachat d'actions subséquent

Depuis la fin de l'exercice et jusqu'au 27 mars 2012, la Société n'a racheté aucune action de catégorie A à droit de vote subalterne.

25.7 Régime d'options d'achat d'actions

La Société a mis sur pied un régime d'options d'achat d'actions selon lequel elle peut octroyer à ses employés, ainsi qu'à ceux de ses filiales, des options leur permettant d'acheter des actions de catégorie A. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours de clôture des actions de la Société la journée précédant la date d'octroi.

Ces options sont généralement acquises à raison de 20 % par année et expirent de cinq à six ans après la date de leur octroi. Aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, 150 000 options d'achat d'actions catégorie A étaient disponibles en vertu du régime d'options d'achat d'actions, mais aucune n'était octroyée.

25.8 Résultat par action

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2010, il n'y a aucun élément dilutif.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 26. Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie

26.1 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Débiteurs	(8 608)	(9 278)
Stocks	(20 477)	9 419
Autres actifs à court terme ¹⁾	(2 350)	(2 386)
Créditeurs et charges à payer	23 862	5 956
	(7 573)	3 711

¹⁾ Comprend les variations des autres actifs à court terme à l'exception de l'impôt à recouvrer

26.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie et le découvert bancaire.

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie	-	6 757	14 497
Équivalents de trésorerie	-	34 180	6 015
Découvert bancaire	7 987	-	-
	7 987	40 937	20 512

26.3 Transactions sans effet de trésorerie

La Société a effectué les transactions d'investissement suivantes, n'ayant aucun effet de trésorerie, qui ne sont donc pas reflétées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie :

- Acquisition d'immobilisations corporelles, dont un montant de 5 252 000 \$ est impayé au 31 décembre 2011 (5 890 000 \$ au 31 décembre 2010);
- Subvention à recevoir d'un montant de 84 000 \$ (nil au 31 décembre 2010) relative à des investissements en immobilisations corporelles; et
- Crédit à l'investissement à recevoir, d'un montant de 999 000 \$, (644 000 \$ au 31 décembre 2010), relatif à des investissements en immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice, la Société a encaissé un montant de 294 000 \$ sur le montant de crédit à l'investissement à recevoir au 31 décembre 2010.

Note 27. Avantages postérieurs à l'emploi

27.1 Régimes à cotisations définies

La Société a plusieurs régimes à cotisations définies. Ceux-ci incluent les régimes de retraite offerts par la Société et les régimes généraux obligatoires, soit les régimes de retraite établis par les pouvoirs publics. La plupart des régimes de retraites offerts par la Société sont contributifs et prévoient une contribution de la Société qui varie en fonction de la contribution de l'employé selon des règles spécifiques à chacun des régimes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La filiale américaine de la Société a un régime de retraite à cotisations définies au profit de certains employés syndiqués et un régime d'intéressement 401(k) au profit de certains employés non syndiqués. Ces régimes sont soumis aux limites fiscales imposées par le gouvernement fédéral des États-Unis et permettent des retenues de cotisations à la source sur une base volontaire. Les cotisations au régime de retraite sont établies en fonction d'un taux de 4 % de la rémunération des employés admissibles. Les cotisations au régime d'intéressement sont établies en fonction d'un pourcentage précis des cotisations des employés. La Société verse des cotisations annuelles à ces régimes conformément aux dispositions de chacun de ces régimes.

L'actif des régimes à cotisations définies est gardé par des fiduciaires pour le compte des employés. Les cotisations versées par la Société dans la caisse des régimes appartiennent immédiatement aux employés. Aucun passif n'est constaté à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

Le coût de retraite de ces régimes se présente comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Régimes à cotisations définies ⁱ⁾	3 042	2 579
Régimes généraux obligatoires ⁱⁱ⁾	3 216	2 470
	6 258	5 049

ⁱ⁾ Le montant payé par la Société est équivalent.

ⁱⁱ⁾ Se compose du Régime de rentes du Québec (RRQ), du Régime de pensions du Canada (RPC) et, à partir du troisième trimestre de 2011, de la Sécurité Sociale aux États-Unis.

27.2 Régime à prestations définies et régime supplémentaire des cadres supérieurs

La Société offre trois régimes de retraite à prestations définies et un régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs.

Les trois régimes de retraite à prestations définies offrent des prestations de retraite qui sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un taux de salaire qui varie selon les modalités de chacun des régimes. Pour deux de ces trois régimes, les prestations de retraite sont indexées. De plus, un des régimes a été terminé en 2011 et un gain de compression est reflété dans le résultat net consolidé ainsi qu'une perte de modification du régime. L'impact du règlement total de ce régime sera constaté lorsque le régime aura été pleinement liquidé suite à l'approbation des autorités gouvernementales.

Le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs est un régime à prestations définies qui prévoit le paiement d'une rente annuelle de 1,25 % ou de 2,50 %, selon le cas, du salaire final du cadre supérieur multiplié par les années décomptées acquises auprès de la Société moins la rente présumée du régime à cotisation déterminée de base. Pour les années de service avant le 1^{er} mai 2010 (pour les adhésions avant le 1^{er} janvier 2010), le salaire final correspond au salaire annuel de base qui précède la retraite sans considérer les bonis. Pour les années de service à compter du 1^{er} mai 2010 ou à compter du 1^{er} janvier 2010 pour les nouvelles adhésions, le salaire final est égal à la moyenne des salaires annuels des trois dernières années et inclut les bonis. Pendant la retraite, le montant de rente payable par le régime sera indexé annuellement selon 50 % de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation, pour les années décomptées acquises à compter du 1^{er} mai 2010 ou du 1^{er} janvier 2010 pour les nouvelles adhésions. Cette indexation annuelle est sujette à un maximum de 3,00 %.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations définies, prises collectivement, se présentent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Évolution de l'obligation au titre des prestations définies		
Solde au début	20 353	15 406
Coût des services rendus au cours de la période	2 415	1 676
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations définies	1 185	1 010
Prestations versées	(726)	(704)
Cotisations des participants aux régimes	14	13
Coût des services passés	202	-
Compression	(1 123)	-
Pertes actuarielles	4 531	2 952
Solde à la fin	26 851	20 353
Évolution de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite		
Solde au début	20 304	17 793
Cotisations de l'employeur ^{i) ii)}	7 738	2 449
Cotisations des employés	14	13
Prestations versées	(726)	(704)
Rendement attendu de l'actif des régimes de retraite ⁱⁱⁱ⁾	848	719
(Pertes) gains actuariels ⁱⁱⁱ⁾	(892)	34
Solde à la fin	27 286	20 304
Actif (passif) net constaté aux états financiers		
(Passif) actif net au titre des prestations définies au début	(49)	2 387
Cotisation de l'employeur ^{i) ii)}	7 738	2 449
Charge totale portée en résultat	(1 831)	(1 967)
Autres éléments du résultat global	(5 423)	(2 918)
Actif (passif) net au titre des prestations définies à la fin	435	(49)

ⁱ⁾ Le montant payé par la Société est équivalent.

ⁱⁱ⁾ Comprend la cotisation régulière de l'employeur et la cotisation pour le déficit des régimes.

ⁱⁱⁱ⁾ Le rendement attendu des actifs correspond à l'augmentation projetée de la juste valeur de l'actif des régimes attribuable au rendement des placements. Le rendement effectif de l'actif correspond à la somme du rendement attendu et des gains (pertes) actuariels. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, le rendement effectif des actifs des régimes a été une perte de 44 \$ (profit de 753 \$ en 2010).

Montants constatés dans les postes suivants :

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Actif net au titre des prestations définies	1 069	819	2 692
Passif net au titre des prestations définies	(634)	(868)	(305)
Actif (passif) net au titre des prestations définies	435	(49)	2 387

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.2.1 Charge portée en résultat

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de la période, déduction faite des cotisations des employés	2 415	1 676
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations définies	1 185	1 010
Rendement attendu de l'actif des régimes de retraite	(848)	(719)
Coût des services passés	202	-
Compression d'un régime de retraite	(1 123)	-
	1 831	1 967

27.2.2 Autres éléments du résultat global

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Pertes liées à l'expérience sur l'obligation au titre des régimes de retraite	(4 531)	(2 952)
(Gains) pertes liées à l'expérience sur l'actif des régimes de retraite	(892)	34
	(5 423)	(2 918)

27.2.3 Cumul des autres éléments du résultat global

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Solde des pertes actuarielles au 1 ^{er} janvier	2 918	-
Pertes actuarielles nettes au cours de la période	5 423	2 918
Solde des pertes actuarielles au 31 décembre	8 341	2 918

27.2.4 Informations historiques

	Au	Au	Au
	31 déc. 2011	31 déc. 2010	1 ^{er} janv. 2010
	\$	\$	\$
Valeur de l'obligation au titre des prestations définies	(26 851)	(20 353)	(15 406)
Valeur de l'actif du régime	27 286	20 304	17 793
Surplus (déficit)	435	(49)	2 387

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.2.5 Composition de l'actif des régimes de retraite :

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010	Au 1^{er} janv. 2010
	%	%	%
Obligations	18,5	22,9	20,5
Actions	32,3	29,5	27,0
Fonds communs	3,4	4,6	4,7
Bons du Trésor	9,9	5,0	4,1
Dépôts en fiducie ¹⁾	35,9	38,0	43,7
	100,0	100,0	100,0

¹⁾ Dépôts en fiducie prescrits par l'Agence du revenu du Canada pour les régimes de retraite supplémentaires capitalisés, ne portant pas intérêt.

Les actifs des régimes sont investis conformément à l'obligation fiduciaire, qui est d'assurer adéquatement le service des prestations et de réduire au minimum les cotisations que la Société devra verser à long terme dans la caisse des régimes. Aux 31 décembre 2011 et 2010, aucun titre de Industries Lassonde inc. n'était détenu au sein des actifs des régimes de retraite de la Société.

27.2.6 Cotisations

En 2012, la Société prévoit cotiser environ 7 077 000 \$ à tous ses régimes, conformément à sa politique normale de capitalisation.

27.2.7 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations définies sont les suivantes :

	Au 31 déc. 2011	Au 31 déc. 2010
	%	%
Obligations au titre des prestations définies		
Taux d'actualisation	4,7	5,3
Taux de croissance attendu des salaires	4,5	4,8
Taux d'indexation des rentes servies	1,0	1,4
Coûts des prestations de la période courante		
Taux d'actualisation	5,3	6,1
Taux de rendement attendu des actifs	3,8	4,0
Taux de croissance attendu des salaires	4,8	4,7
Taux d'indexation des rentes servies	1,4	1,4

Table de mortalité

table UP94 projetée à 2020

27.2.8 Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation a été choisi à la lumière d'un examen des taux d'intérêt actuels du marché sur les titres de créance à taux fixe de corporation de première qualité, taux qui ont été ajustés pour tenir compte de la durée des sorties de trésorerie futures attendues au titre des prestations de retraite.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

27.2.9 Taux de rendement attendu des actifs

La Société doit formuler des hypothèses concernant le taux de rendement à long terme attendu des actifs des régimes, mais rien ne garantit qu'un régime puisse générer ce taux hypothétique. Pour déterminer le taux de rendement à long terme hypothétique, la Société tient compte des rendements historiques, des données fournies par des conseillers en placement et du modèle de simulation de son actuaire des taux de rendement à long terme attendus du portefeuille de placement des régimes de la Société, en posant comme hypothèse le maintien de la répartition cible des actifs de ce portefeuille.

27.2.10 Date de mesure

Les obligations au titre des prestations définies, la juste valeur des actifs des régimes et la composition des actifs des régimes sont mesurées à la date des états financiers consolidés annuels. Les dates des évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de capitalisation des régimes de retraite ainsi que les dates prévues des prochaines évaluations actuarielles respectives sont les suivantes :

Dates des évaluations actuarielles les plus récentes	Dates prévues des prochaines évaluations actuarielles
31 décembre 2007	31 décembre 2011
1 ^{er} janvier 2009	1 ^{er} janvier 2012
31 décembre 2009	31 décembre 2011
30 septembre 2011	30 septembre 2012

Note 28. Gestion des risques financiers découlant des instruments financiers

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à divers risques financiers découlant des instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques financiers de la Société vise à réduire au minimum les effets négatifs de ces risques sur son résultat net. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir certains risques.

La gestion des risques est assurée par un service de trésorerie centralisé et par le comité de direction agissant conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Ils repèrent, évaluent et couvrent les risques financiers en étroite collaboration avec les unités d'affaires. Le conseil d'administration fournit les lignes directrices de la gestion globale des risques touchant des aspects précis, notamment le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et non dérivés et l'investissement des liquidités excédentaires.

L'analyse suivante fournit une mesure des risques financiers découlant des instruments financiers à la date des états consolidés de la situation financière, soit aux 31 décembre 2011 et 2010.

28.1 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque qu'une contrepartie ne remplisse pas ses engagements. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux placements et aux actifs d'instruments dérivés. La trésorerie et équivalents de trésorerie, le placement et les actifs d'instruments dérivés sont détenus auprès d'institutions financières de bonne réputation et la direction estime ainsi que le risque de perte est négligeable. Le risque de crédit des débiteurs provient d'une éventuelle incapacité des clients à remplir leurs obligations comme convenu. Les montants à recevoir des débiteurs sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, déduction faite de la provision pour créances douteuses estimée par la direction de la Société selon l'expérience passée et son évaluation de l'environnement économique actuel. La Société peut aussi être exposée au risque de crédit lorsqu'elle a d'importants rabais à recevoir de certains fournisseurs.

Suite à l'acquisition de Clement Pappas au troisième trimestre de 2011, le risque de crédit de la Société provenant des montants à recevoir des débiteurs-clients a été modifié de façon importante, car la Société a diversifié et élargi son portefeuille de clients tant sur le plan géographique que par son offre de produits. Au 31 décembre 2011, trois clients représentent 43,4 % (69,2 % au 31 décembre 2010, 69,0 % au 1^{er} janvier 2010) du solde des débiteurs-clients.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, 37,7 % des ventes nettes de la Société proviennent de trois clients (51,4 % des ventes proviennent de trois clients au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010). Si l'acquisition de Clement Pappas avait été effectuée le 1^{er} janvier 2011, l'effet de dilution de la dépendance économique envers un nombre limité de client aurait été plus important. Sur la base des ventes pro-forma mentionnées à la Note 5, un seul client aurait représenté plus de 10 % des ventes consolidés.

La Société analyse et révisé de façon continue la situation financière de sa clientèle actuelle et applique des procédures rigoureuses pour tout nouveau client. Une limite de crédit spécifique par client est établie et révisée régulièrement par la Société. La Société gère son risque de crédit comme suit :

- Les limites de crédit sont établies et analysées par des spécialistes internes du crédit, en fonction de sources pertinentes et de l'expérience de la Société auprès de ses clients;
- Les filiales canadiennes de la Société contractent une assurance-crédit pour les ventes effectuées hors Canada;
- Les termes de crédit peuvent varier en fonction du risque de crédit du client

Au 31 décembre 2011, environ 96 % des comptes débiteurs-clients étaient âgés de moins de 61 jours (95 % au 31 décembre 2010 et 96 % au 1^{er} janvier 2010). Les tableaux suivant présentent l'âge des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Au 31 décembre 2011					
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	78 786	6 715	-	-	85 501
En souffrance	-	464	1 750	3 573	5 787
	78 786	7 179	1 750	3 573	91 288

Au 31 décembre 2010					
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	50 518	2 508	-	-	53 026
En souffrance	-	638	525	2 216	3 379
	50 518	3 146	525	2 216	56 405

Au 1^{er} janvier 2010					
	0 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Débiteurs-clients					
Dans les termes	43 065	2 066	-	-	45 131
En souffrance	-	469	624	1 378	2 471
	43 065	2 535	624	1 378	47 602

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La Société comptabilise une provision pour créances douteuses lorsque la direction considère que le montant du recouvrement prévu est moins élevé que le montant réel du débiteur-client. La Société considère généralement comme en souffrance les débiteurs-clients excédant 45 à 90 jours selon les conditions de crédit du client. Aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, la provision pour créances douteuses n'était pas importante.

Aux 31 décembre 2011 et 2010 et au 1^{er} janvier 2010, l'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des débiteurs, du placement et à la juste valeur positive des instruments dérivés présentés à l'état consolidé de la situation financière.

28.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente la possibilité que la Société soit dans l'incapacité de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont échues. La Société a des obligations contractuelles, fiscales et des passifs financiers ainsi que des passifs d'instruments dérivés et est, par conséquent, exposée au risque de liquidité. Un tel risque peut résulter, par exemple, de la perturbation des marchés ou d'un manque de liquidité.

La Société gère ce risque en maintenant des prévisions financières détaillées de même que des plans d'exploitation et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées nécessite une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues au moyen de prévisions de la situation financière consolidée de la Société afin de s'assurer de l'utilisation adéquate et efficace des liquidités. La suffisance des liquidités est évaluée par secteur géographique en tenant compte de la volatilité historique et des besoins saisonniers, des investissements planifiés, de même qu'en fonction du profil d'échéance de la dette. La mise en place de nouvelles facilités de crédit, d'entente de prêt et l'émission ou le rachat d'action est pris en charge par un service de trésorerie centralisé. La gestion quotidienne est quant à elle effectuée au niveau des secteurs géographiques.

La Société dispose de facilités de crédit qui sont renouvelées annuellement afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers. La Société a à sa disposition divers crédits autorisés dont le montant ne peut en aucun temps excéder 70 150 000 \$ au 31 décembre 2011 (70 150 000 \$ au 31 décembre 2010). Au cours du troisième trimestre de 2011, la Société a obtenu, par l'entremise d'une de ses filiales, une facilité de crédit d'exploitation de 50 000 000 \$ US d'un syndicat de banques et d'autres prêteurs institutionnels. Cette facilité de crédit rotative est consentie pour une période de cinq ans.

Les tableaux ci-dessous présentent une analyse des échéances des passifs financiers de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus, jusqu'aux dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés aux instruments dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en devises sont convertis en dollars canadiens en fonction du cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2011

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel				Par la suite
		De 0 à 12 mois	De 13 à 36 mois	De 37 à 60 mois		
	\$	\$	\$	\$	\$	
Passifs financiers non dérivés						
Découverte bancaire	7 987	7 987	7 987	-	-	
Dette bancaire	15 710	15 710	15 710	-	-	
Créditeurs et charges à payer	117 858	117 858	117 858	-	-	
Dettes à long terme ⁱ⁾	319 286	328 562	8 728	9 613	279 372	
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	-	126 763	20 366	39 696	28 944	
Prêts participatifs ⁱⁱⁱ⁾	5 091	7 447	425	850	2 873	
Instruments financiers rachetables au gré des détenteurs ⁱⁱⁱ⁾	32 916	30 631	-	-	15 316	
	498 848	634 958	171 074	50 159	87 221	
					326 504	
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change à terme : ^{iv)}	(3 885)					
Sorties de fonds		116 294	116 294	-	-	
Rentrées de fonds		(119 764)	(119 764)	-	-	
Swaps de taux d'intérêt, montants nets ^{v)}	612	579	189	573	(405)	
Swap sur rendement total ^{vi)}	(24)	(24)	(24)	-	-	
	(3 297)	(2 915)	(3 305)	573	(405)	
	495 551	632 043	167 769	50 732	87 443	
					326 099	

ⁱ⁾ Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme et de l'effet de l'actualisation des prêts ne portant pas intérêts.

ⁱⁱ⁾ Paiement de principal et d'intérêts aux termes des contrats. Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.

ⁱⁱⁱ⁾ Les flux de trésorerie futurs au titre des prêts participatifs et des instruments financiers rachetables au gré des détenteurs ont été affectés à l'intervalle de temps le plus proche dans lequel la Société peut être tenue de payer.

^{iv)} Comprend les contrats de change à terme qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs d'instruments financiers dérivés. Les rentrées et les sorties de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

^{v)} Comprend les swaps de taux d'intérêt qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs d'instruments financiers dérivés. Les flux de trésorerie futurs au titre de la position variable des swaps de taux d'intérêt sont calculés à l'aide des taux d'intérêt à terme.

^{vi)} Comprend les swaps sur rendement total du concentré de jus d'orange surgelé qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs dérivés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2010

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuel				
		De 0 à 12 mois	De 13 à 36 mois	De 37 à 60 mois	Par la suite	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	65 996	65 996	65 996	-	-	-
Dettes à long terme ^{i) ii)}	80 581	81 199	1 028	2 697	8 633	68 841
Paiements d'intérêts ⁱⁱ⁾	-	46 158	4 671	9 244	8 790	23 453
	146 577	193 353	71 695	11 941	17 423	92 294
Instruments financiers dérivés						
Contrats de change à terme : ⁱⁱⁱ⁾	3 863					
Sorties de fonds		168 799	168 799	-	-	-
Rentrées de fonds		(163 784)	(163 784)	-	-	-
	3 863	5 015	5 015	-	-	-
	150 440	198 368	76 710	11 941	17 423	92 294

- i) Les flux de trésorerie contractuels ne tiennent pas compte des coûts de transaction comptabilisés en diminution de la dette à long terme et de l'effet de l'actualisation des prêts ne portant pas intérêts.
- ii) Paiement de principal et d'intérêts aux termes des contrats. Lorsque les flux de trésorerie futurs au titre des intérêts ne sont pas fixes, ils sont calculés à l'aide des taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période.
- iii) Comprend les contrats de change à terme qui sont désignés comme faisant partie d'une relation de couverture de flux de trésorerie qu'ils soient présentés à titre de passifs ou d'actifs d'instruments financiers dérivés. Les rentrées et les sorties de fonds contractuelles sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel.

28.3 Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix des matières premières.

28.3.1 Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de flux de trésorerie en raison des fluctuations de taux d'intérêt de ses obligations financières et de ses soldes d'encaisse portant intérêt à des taux variables et au risque de juste valeur en raison de ses obligations financières à taux fixe.

La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée d'obligations financières à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour convertir de façon synthétique l'exposition aux taux d'intérêt portent principalement sur des swaps de taux d'intérêt.

Relativement à ses obligations financières à taux variables, les flux de trésorerie subiraient une incidence négative en cas d'augmentation des taux de référence, comme le taux des acceptations bancaires (CDOR), le taux LIBOR et le taux préférentiel; l'incidence serait positive relativement à ses soldes d'encaisse et au swap de taux d'intérêt. Une diminution de ces mêmes taux aurait une incidence contraire et d'amplitude similaire.

L'utilisation de dettes à long terme est principalement liée aux obligations à long terme de l'entreprise découlant de l'acquisition d'actifs à long terme et d'acquisitions d'entreprises. La dette bancaire, la facilité de crédit d'exploitation et rotatif sont, quant à elles, utilisées pour financer le fonds de roulement de la Société et elles fluctuent selon les facteurs saisonniers spécifiques à la Société.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Au 31 décembre 2011, la Société possède des swaps différés de taux d'intérêt visant à couvrir l'effet des fluctuations futures des taux d'intérêt LIBOR, liés au prêt à terme, sur les flux monétaires de la Société. Les swaps différés de taux d'intérêt ne font pas l'objet de la comptabilité de couverture.

Les données du tableau suivant sont en unités :

Date de début	Date de fin	Type	Taux fixe	Taux flottant	Montant notionnel ¹⁾
			%		\$ US
Septembre 2012	Août 2015	Payeur fixe	1,220	LIBOR 3 mois	35 000 000
Septembre 2012	Septembre 2015	Payeur fixe	1,119	LIBOR 3 mois	115 000 000

¹⁾ Le notionnel des swaps différés de taux d'intérêt décline de 300 000 \$ US par trimestre à partir de la fin septembre 2012 et d'un montant additionnel de 87 500 \$ US par trimestre à partir de la fin novembre 2012.

Analyse de sensibilité liée au risque de taux d'intérêt

a) Dette à long terme

Avant l'acquisition de Clement Pappas au troisième trimestre de 2011, la dette à long terme de la Société était principalement à taux fixe. Dans le cadre de cette acquisition, la Société a obtenu un prêt à terme totalisant 230 000 000 \$ US portant intérêt au taux LIBOR majoré de 5,25 %, assujéti au taux LIBOR plancher de 1,25 %. Considérant que le taux LIBOR 6 mois s'établissait à 0,81 % au 31 décembre 2011, le taux d'intérêt sur ce prêt à terme est fixe jusqu'au LIBOR plancher de 1,25 %. Toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation ou dépréciation des taux d'intérêt se situant sous et jusqu'au LIBOR plancher n'aurait pas d'effet sur le résultat net de la Société. Toute appréciation supplémentaire du taux d'intérêt de 1,0 % au-delà d'une première appréciation au taux LIBOR plancher aurait eu pour effet de diminuer le résultat net de la Société d'un montant de 905 000 \$.

b) Swaps différés de taux d'intérêt

Toutes choses étant égales par ailleurs, un mouvement à la hausse de la courbe de taux d'intérêt de 1 % s'appliquant au swap différé de taux d'intérêt aurait eu un effet favorable de 4 142 000 \$ sur le résultat net de la Société. Un mouvement à la baisse de la courbe de taux d'intérêt de 1 % aurait eu un effet défavorable de 4 096 000 \$ sur le résultat net de la Société.

c) Dette bancaire et facilité de crédit

La dette bancaire et la facilité de crédit d'exploitation, quant à elles, portent intérêt à taux variable. Elles sont d'un montant de 26 007 000 \$ au 31 décembre 2011 (nil au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010).

Toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation ou une diminution raisonnablement possible du taux d'intérêt de 1,0 % s'appliquant aux soldes journaliers de la dette bancaire, de la facilité de crédit d'exploitation et de l'encaisse de la Société n'aurait pas eu un effet important sur le résultat net de la Société pour les exercices se terminant les 31 décembre 2011 et 2010.

28.3.2 Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change relativement à des achats de matières premières (concentrés, jus de fruits et emballages) ainsi que d'équipements libellés en monnaies étrangères. La Société effectue également des ventes pour lesquelles les montants sont libellés en monnaies étrangères. De plus, les établissements étrangers de la Société sont autonomes et utilisent comme monnaie fonctionnelle le dollar américain. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, d'autres éléments du fonds de roulement et d'obligations financières de ses établissements étrangers.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

La Société utilise diverses stratégies, y compris l'utilisation d'instruments financiers dérivés et de techniques de gestion des couvertures naturelles qui peuvent être utilisées dans le cadre de ses activités pour atténuer ces risques. En vertu de sa politique en matière de change, la Société est tenue d'identifier par secteur géographique toute exposition au risque de change réelle et possible découlant de ses activités. La stratégie de couverture de ces risques est effectuée par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change de la Société. L'objectif visé par la politique en matière de change est d'atténuer l'incidence de la fluctuation des taux de change sur les états financiers consolidés de la Société. Toujours selon cette même politique, il est strictement interdit d'effectuer des opérations de change à des fins spéculatives.

Au 31 décembre 2011, les montants en dollars canadiens des débiteurs et des créditeurs libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité totalisent respectivement 6 113 000 \$ et 19 101 000 \$ (respectivement 3 423 000 \$ et 9 577 000 \$ au 31 décembre 2010 et respectivement 5 213 000 \$ et 5 577 000 \$ au 1^{er} janvier 2010).

Au 31 décembre 2011, des contrats de change à terme visant la couverture des fluctuations des taux de change relatifs aux achats futurs libellés en monnaies étrangères sont en vigueur pour un montant de 116 294 000 \$ CA (168 799 000 \$ CA au 31 décembre 2010).

Les données des tableaux suivants sont en unités :

Au 31 décembre 2011			
Contrats de change	Type	Taux	Montants contractuels
		\$ CA	
De 1 à 12 mois	Achat	0,9575 à 1,0322	114 700 000 \$ US
De 1 à 12 mois	Achat	1,3447 à 1,3709	2 361 000 €

Au 31 décembre 2010			
Contrats de change	Type	Taux	Montants contractuels
		\$ CA	
De 1 à 24 mois	Achat	1,0044 à 1,0390	162 606 000 \$ US
De 1 à 12 mois	Achat	1,3250 à 1,3622	1 544 000 €

Les contrats de change à terme sont des contrats qui obligent la Société à acheter des monnaies étrangères à des taux prédéterminés.

Le programme de couverture de change de la Société n'est habituellement pas affecté par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Le montant net estimatif avant impôt des gains existants présenté dans la réserve de couverture dont la Société prévoit la comptabilisation au cours des 12 prochains mois s'établit à 3 777 000 \$. La fluctuation future des taux de marché (taux de change et/ou taux d'intérêt) aura une incidence sur la présentation de ce montant.

Analyse de sensibilité liée au risque de change

Toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 par dollar canadien aurait eu un effet favorable de 267 626 \$ (46 000 \$ au 31 décembre 2010) sur le résultat net et un effet favorable de 3 619 000 \$ (5 540 000 \$ au 31 décembre 2010) sur les autres éléments du résultat global. Une dépréciation des taux de change des monnaies étrangères raisonnablement possible de 0,05 par dollar canadien aurait eu l'incidence contraire sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global aux 31 décembre 2011 et 2010.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

28.3.3 Risque de prix de matières premières

Le risque de prix des matières premières provient des transactions sur les marchés mondiaux pour assurer l'approvisionnement en concentré d'orange, en concentré de pommes, en plastique de polyéthylène téréphtalate (PET) et en autres matières premières nécessaires à la fabrication des produits de la Société.

La Société négocie sur une base continue le prix de ses matières premières et tente de trouver des sources d'approvisionnement alternatives et diversifie sa production afin de réduire certaines dépendances à certaines matières premières. Pour atténuer l'effet des fluctuations de prix, la Société peut acheter périodiquement des dérivés qu'elle utilise à titre de couvertures.

Au 31 décembre 2011, la Société possède un swap sur rendement total du concentré de jus d'orange surgelé visant à couvrir l'effet des fluctuations futures des prix sur le marché. Le swap sur rendement total du concentré de jus d'orange surgelé ne fait pas l'objet de la comptabilité de couverture.

Les données du tableau suivant sont en unités :

Date de transaction	Date de fin	Matière première	Prix fixe \$US/livre solide	Quantité livre solide
12 décembre 2011	15 juin 2012	Concentré de jus d'orange surgelé	1,655	750 000

Analyse de sensibilité liée au risque prix de matières premières

Toutes choses étant égales par ailleurs, une appréciation ou une diminution raisonnablement possible de 10 % du prix du concentré de jus d'orange surgelé n'aurait pas eu un effet important sur la juste valeur du swap de rendement total du concentré de jus d'orange surgelé et donc sur le résultat net de la Société pour les exercices se terminant les 31 décembre 2011 et 2010.

Note 29. Gestion du capital

Le capital de la Société se définit comme étant les capitaux propres tels qu'ils apparaissent à l'état consolidé de la situation financière de la Société plus la dette totale telle qu'elle est définie ci-dessous.

Les principaux objectifs de la Société concernant la gestion du capital sont les suivants :

- Gérer de façon à ne pas excéder, toutes choses étant égales par ailleurs, un pourcentage de dette totale sur le capital de la Société (ratio dette sur capital) de 55 %, tout en conservant le coût en capital de l'entreprise à un niveau compétitif par rapport à ses pairs;
- Préserver sa flexibilité financière dans le but de saisir d'éventuelles occasions lorsqu'elles surviennent;
- Soutenir la croissance de l'entreprise tout en maintenant un niveau de paiement de dividende représentant approximativement 25 % du résultat net avant certains éléments inhabituels de l'exercice précédent, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La Société gère sa structure de capital et peut la modifier en fonction des changements dans la conjoncture économique. Le programme de rachat d'actions et l'utilisation de dette à long terme constituent les principaux outils que la Société utilise pour ajuster son niveau de capital ainsi que la relation entre les capitaux propres et le niveau de dettes.

La Société s'appuie sur le ratio dette sur capital pour la gestion de son capital. Aux fins de ce calcul, la dette totale se définit comme la dette à long terme, la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an et la dette bancaire.

Au 31 décembre 2011, le ratio dette sur capital était de 54,5 % (28,6 % au 31 décembre 2010). Les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital n'ont pas changé depuis la période précédente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Les dividendes versés au cours des trois derniers trimestres de 2011 et déclarés au cours du premier trimestre de 2012 représentent, sur une base annualisée, environ 25 % du résultat net de l'exercice 2010.

Note 30. Engagements et éventualités

30.1 Engagements

Montant des engagements de la Société par période :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017 et suivantes
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de location simple ⁱ⁾	4 076	3 517	2 735	1 928	972	4 914
Engagements d'achats de services et entente marketing	1 988	1 347	845	352	319	319
Engagements d'achats d'immobilisations corporelles ⁱⁱ⁾	3 551	-	-	-	-	-
Engagements d'achats de matières premières ⁱⁱⁱ⁾	162 035	44 719	2 085	2 502	5 004	-
	171 650	49 583	5 665	4 782	6 295	5 233

ⁱ⁾ La Société a des engagements en vertu de divers contrats de location simple pour des équipements et des locaux.

ⁱⁱ⁾ Immobilisations corporelles à être livrées en 2012.

ⁱⁱⁱ⁾ Certains engagements d'achat de matières premières sont établis selon le prix du marché au 31 décembre 2011. Ils sont donc sujets à fluctuer dans le futur.

30.2 Lettres de crédit

Au 31 décembre 2011, la Société a des lettres de crédit en circulation totalisant 1 777 000 \$ (86 000 \$ au 31 décembre 2010).

30.3 Actions et réclamations

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses actions et réclamations. La Société conteste le bien-fondé de l'ensemble des actions et réclamations. Des provisions sont constituées chaque fois que le paiement d'une indemnité est jugé probable et que le montant peut être estimé de manière fiable. La direction estime que les règlements à venir de ces réclamations n'auront pas d'influence sensible sur la situation financière ou sur le résultat consolidé actuel de la Société.

Note 31. Informations sectorielles

Après la revue de ses activités, la Société a déterminé qu'elle n'avait qu'un seul secteur opérationnel à présenter, soit celui du développement, de la fabrication et de la commercialisation d'une vaste gamme de jus et de boissons de fruits et de légumes. Cet unique secteur opérationnel à présenter génère ses produits de la vente de jus et de boissons de fruits et de légumes et d'autres produits alimentaires spécialisés.

Les ventes sont ventilées par secteur géographique en fonction de l'emplacement des clients. Le secteur géographique des actifs à long terme et du goodwill est déterminé selon la localisation des actifs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

31.1 Détail des ventes par secteur géographique

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Canada	539 589	495 776
États-Unis	211 630	32 746
Autres	9 039	7 723
	760 258	536 245

31.2 Détail de certains actifs à long terme et du goodwill par secteur géographique

	Au 31 décembre 2011		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	151 223	86 263	237 486
Autres immobilisations incorporelles	24 037	119 412	143 449
Goodwill	5 776	119 413	125 189
	181 036	325 088	506 124

	Au 31 décembre 2010		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	149 843	-	149 843
Autres immobilisations incorporelles	9 815	-	9 815
Goodwill	5 776	-	5 776
	165 434	-	165 434

	Au 1 ^{er} janvier 2010		
	Canada	États-Unis	Total
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	144 436	-	144 436
Autres immobilisations incorporelles	11 543	-	11 543
Goodwill	5 776	-	5 776
	161 755	-	161 755

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 32. Transactions entre parties liées

Au 31 décembre 2011, la Société était contrôlée par l'entité 3346625 Canada inc., qui détenait 0,42 % des actions de catégorie A, 100 % des actions de catégorie B et 92,10 % des droits de vote de la Société (au 31 décembre 2010 : 0,48 % des actions de catégorie A, 100 % des actions de catégorie B et 93,05 % des droits de vote de la Société). Les actions et droits de vote restants sont détenus par de multiples actionnaires dont aucun ne détenait un nombre de droits de vote important.

Les principaux dirigeants incluent les membres du conseil d'administration et du comité d'audit ainsi que le chef de l'exploitation et les vice-présidents exécutifs membres du comité de direction. Les autres parties liées comprennent les membres de la famille proche des principaux dirigeants ainsi que les entités que les principaux dirigeants contrôlent.

Le détail des transactions et soldes entre la Société et ses parties liées est présenté ci-dessous.

32.1 Transactions et soldes entre parties liées

La Société a conclu les transactions suivantes avec des parties liées :

	Exercice terminé le 31 décembre 2011			
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
Transactions				
Dividendes versés	4 482	41	-	4 523
Charge liée aux avantages du personnel	-	8 524	260	8 784
Charge d'honoraires professionnels	-	8	-	8
Achats de stocks	7	-	190	197
Solde de compte				
Créditeurs et charges à payer	3	166	26	195
	Exercice terminé le 31 décembre 2010			
	3346625 Canada inc.	Principaux dirigeants	Autres parties liées	Total
	\$	\$	\$	\$
Transactions				
Dividendes versés	4 293	39	-	4 332
Charge liée aux avantages du personnel	-	7 788	289	8 077
Charge d'honoraires professionnels	-	31	-	31
Achats de stocks	7	-	254	261
Solde de compte				
Créditeurs et charges à payer	3	436	48	487

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Dans le cours normal de ses activités, la Société achète des matières premières et se procure des services auprès d'entités contrôlées par les principaux dirigeants et emploie des membres de la famille proche des principaux dirigeants. Toutes ces transactions sont effectuées selon les termes et conditions du marché.

Les dividendes versés sont approuvés par le conseil d'administration de la Société. Un montant de dividende est déterminé pour chaque catégorie d'actions.

Le solde des créiteurs et charges à payer aux 31 décembre 2011 et 2010 résulte principalement de l'indemnité de fin de contrat de travail d'un dirigeant principal de la Société.

32.2 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants :

	Exercices terminés les	
	31 déc. 2011	31 déc. 2010
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme ¹⁾	6 529	5 261
Avantages postérieurs à l'emploi	1 995	1 563
Indemnité de fin de contrat de travail	-	964
	8 524	7 788

¹⁾ Les avantages du personnel à court terme comprennent les jetons de présence versés aux administrateurs.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Note 33. Périmètre de consolidation

Le tableau suivant présente les filiales de la Société au 31 décembre :

Sociétés	Pays	% de détention		Méthode de consolidation
		2011	2010	
A. Lassonde inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
Fonds Luxlas, Société en commandite	Canada	100 %	-	Intégration globale
Lassonde Luxembourg SARL	Luxembourg	100 %	-	Intégration globale
Spécialités Lassonde inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
Vins Arista inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
Vins Arista (U.S.A.) inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
Breuvages Zurban inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
4186575 Canada inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
4186591 Canada inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
4186583 Canada inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
Fiducie Financière Lassonde	Canada	100 %	100%	Intégration globale
Financière Lassonde S.E.N.C.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
7925271 Canada inc.	Canada	100 %	-	Intégration globale
2733-1719 Québec inc.	Canada	100 %	100%	Intégration globale
Lassonde (U.S.A.) inc.	Canada	100 %	-	Intégration globale
Pappas Lassonde Holdings, Inc.	États-Unis	70,7 %	-	Intégration globale
Pomona Holdings, Inc.	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
Clement Pappas and Company, Inc.	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
Pappas Foods, L.L.C.	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
Delsea Farms, Inc.	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
Pappas Properties CA, LLC	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
Pappas Properties, LLC	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
CPC Juice, Inc.	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
CP Maryland, LLC	États-Unis	100 %	-	Intégration globale
Clement Pappas NC, Inc.	États-Unis	100 %	-	Intégration globale

Note 34. Passage aux IFRS

Tel qu'indiqué à la note 2, les présents états financiers consolidés sont les premiers états financiers consolidés annuels de la Société préparés selon les IFRS.

Les méthodes comptables décrites à la note 3 ont été appliquées pour préparer :

- Les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2011;
- L'information financière comparative de l'exercice terminé le 31 décembre 2010; et
- L'état consolidé de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2010 (date de transition de la Société).

Afin de dresser son état consolidé de la situation financière d'ouverture en IFRS, la Société a dû ajuster des montants présentés antérieurement dans ses états financiers consolidés préparés selon les PCGR du Canada. De plus, la Société a appliqué certaines exemptions et exceptions offertes par IFRS 1 dans la préparation de son état consolidé de la situation financière d'ouverture. Des explications quant à l'incidence de la transition du référentiel comptable antérieur aux IFRS sur la situation financière de la Société, sa performance financière et ses flux de trésorerie sont présentées dans les tableaux suivants et les notes accompagnant ces tableaux.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Tableau de rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2010 :

	Notes	PCGR du Canada	Reclassements	Ajustements	IFRS
		\$	\$	\$	\$
Actif					
À court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		20 512	-	-	20 512
Débiteurs	i	52 805	(4 813)	-	47 992
Stocks		101 252	-	-	101 252
Frais payés d'avance	i	1 689	(1 689)	-	-
Autres actifs à court terme	i	-	6 502	-	6 502
Actifs d'impôt différé	i	1 445	(1 445)	-	-
Instruments dérivés		88	-	-	88
		177 791	(1 445)	-	176 346
Immobilisations corporelles	b	144 628	-	(192)	144 436
Autres immobilisations incorporelles		11 543	-	-	11 543
Actif net au titre des prestations définies	d	5 482	305	(3 095)	2 692
Goodwill		5 776	-	-	5 776
		345 220	(1 140)	(3 287)	340 793
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer	i	60 015	-	-	60 015
Impôt exigible	i	980	(980)	-	-
Autres passifs à court terme	i	-	980	-	980
Instruments dérivés		5 740	-	-	5 740
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		1 381	-	-	1 381
		68 116	-	-	68 116
Passif net au titre des prestations définies	d	-	305	-	305
Dette à long terme		78 833	-	-	78 833
Passifs d'impôt différé	e, i	16 253	(1 445)	(24)	14 784
		163 202	(1 140)	(24)	162 038
Capitaux propres					
Capital-actions		18 793	-	-	18 793
Surplus d'apport		1 386	-	-	1 386
Réserve de couverture		(3 756)	-	-	(3 756)
Résultats non distribués		165 595	-	(3 263)	162 332
		182 018	-	(3 263)	178 755
		345 220	(1 140)	(3 287)	340 793

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Tableau de rapprochement de l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2010 :

	Notes	PCGR du Canada	Reclassements	Ajustements	IFRS
		\$	\$	\$	\$
Actif					
À court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		40 937	-	-	40 937
Débiteurs	i	64 730	(6 796)	-	57 934
Impôt à recouvrer	i	1 013	(1 013)	-	-
Stocks		91 833	-	-	91 833
Frais payés d'avance	i	2 092	(2 092)	-	-
Autres actifs à court terme	i	-	9 901	-	9 901
Placement		2 000	-	-	2 000
Actifs d'impôt différé	i	1 134	(1 134)	-	-
		203 739	(1 134)	-	202 605
Immobilisations corporelles	b	150 125	-	(282)	149 843
Autres immobilisations incorporelles		9 815	-	-	9 815
Actif net au titre des prestations définies	d	5 595	819	(5 595)	819
Goodwill		5 776	-	-	5 776
		375 050	(315)	(5 877)	368 858
Passif					
À court terme					
Créditeurs et charges à payer	i	65 996	-	-	65 996
Autres passifs à court terme	i	-	-	-	-
Instruments dérivés		3 487	-	-	3 487
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		1 028	-	-	1 028
		70 511	-	-	70 511
Instruments dérivés		376	-	-	376
Passif net au titre des prestations définies	d	-	819	49	868
Dette à long terme		79 553	-	-	79 553
Passifs d'impôt différé	e, i	18 686	(1 134)	(848)	16 704
		169 126	(315)	(799)	168 012
Capitaux propres					
Capital-actions		18 673	-	-	18 673
Surplus d'apport		1 382	-	-	1 382
Réserve de couverture	h	(2 674)	-	93	(2 581)
Résultats non distribués		188 543	-	(5 171)	183 372
		205 924	-	(5 078)	200 846
		375 050	(315)	(5 877)	368 858

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Tableau de rapprochement de l'état consolidé du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 :

	Notes	PCGR du Canada	Reclassements	Ajustements	IFRS
		\$	\$	\$	\$
Ventes		536 245	-	-	536 245
Coût des ventes et frais d'exploitation					
avant amortissements	i	469 962	(469 962)	-	-
Amortissements	i	16 379	(16 379)	-	-
Coût des ventes	b, i	-	376 812	67	376 879
Frais de vente et d'administration	b, d, i	-	109 529	(346)	109 183
		486 341	-	(279)	486 062
Résultat d'exploitation		49 904	-	279	50 183
Frais financiers	i	4 866	(249)	-	4 617
Autres (gains) pertes	h, i	-	249	129	378
Résultat avant impôts		45 038	-	150	45 188
Impôts sur le résultat	b, d, h	13 281	-	(69)	13 212
Résultat net		31 757	-	219	31 976
Autres éléments du résultat global :					
Variation nette dans la couverture de flux de trésorerie					
Pertes sur instruments financiers désignés comme couverture	h	(4 291)	-	129	(4 162)
Reclassement de pertes sur instruments financiers désignés comme couverture		5 873	-	-	5 873
Impôts	h	(500)	-	(36)	(536)
		1 082	-	93	1 175
Écarts actuariels des régimes à prestations définies					
Pertes actuarielles résultant des régimes à prestations définies	d	-	-	(2 918)	(2 918)
Impôts	d	-	-	791	791
		-	-	(2 127)	(2 127)
Total des autres éléments du résultat global		1 082	-	(2 034)	(952)
Résultat global		32 839	-	(1 815)	31 024

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

Notes accompagnant les tableaux de rapprochement :

a) Regroupements d'entreprises

La Société a choisi de ne pas appliquer rétrospectivement IFRS 3 Regroupements d'entreprises avant la transition, tel que permis par IFRS 1. Par conséquent, la Société n'a pas eu à retraiter ses regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010 et l'application de cette exemption n'a pas eu d'incidence sur ses états financiers consolidés.

b) Immobilisations corporelles

La norme IFRS 1 offre à un premier adoptant d'utiliser la juste valeur ou d'appliquer rétrospectivement IAS 16 Immobilisations corporelles pour déterminer le coût de ses immobilisations corporelles à la date de transition. La Société a opté pour l'application rétrospective de IAS 16.

Lors de l'application rétrospective de IAS 16, la Société a identifié différentes composantes pour certaines de ses immobilisations corporelles et a donc ajusté les modes d'amortissement afin de refléter le rythme de consommation de ces composantes.

c) Autres immobilisations incorporelles

La norme IFRS 1 offre à un premier adoptant d'utiliser la juste valeur ou d'appliquer rétrospectivement IAS 38 Immobilisations incorporelles pour déterminer le coût de ses autres immobilisations incorporelles à la date de transition. La Société a opté pour l'application rétrospective de IAS 38 et l'application de celle-ci n'a pas eu d'incidence sur ses états financiers consolidés.

d) Avantages du personnel

À la date de transition, la norme IFRS 1 permet à un premier adoptant de constater les gains ou pertes actuariels non amortis à titre d'ajustement dans ses résultats non distribués d'ouverture. La Société a choisi de se prévaloir de cette exemption et a ainsi constaté les gains ou pertes actuariels non amortis à titre d'ajustement dans les résultats non distribués d'ouverture à la date de transition.

La norme IAS 19 Avantages du personnel diffère des PCGR du Canada quant au traitement de l'obligation transitoire initiale, du coût des services passés et de la période d'attribution visant les augmentations de salaires jusqu'à la retraite.

- Le solde des obligations transitoires non amorties a été comptabilisé aux résultats non distribués d'ouverture puisqu'il résulte de modifications aux normes comptables selon les PCGR du Canada et qu'il ne répond plus à la définition d'un actif selon les IFRS.
- Selon IAS 19, le coût des modifications aux régimes à prestations définies doit être porté en résultat lorsque ces modifications représentent un droit acquis par les salariés. Compte tenu que les modifications aux régimes non amorties de la Société selon son référentiel comptable antérieur découlent de modifications aux régimes de retraite faites avant le 1^{er} janvier 2010 et que ces dernières étaient acquises au moment de l'entrée en vigueur des IFRS, le solde non amorti a été comptabilisé aux résultats non distribués de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture.
- Sous les PCGR du Canada, la période d'attribution visant les augmentations de salaires pouvait s'étendre jusqu'à l'âge de la retraite. Selon IAS 19, la période d'attribution doit s'arrêter à la date à laquelle les services supplémentaires rendus par le salarié ne généreront pas un montant significatif de droits de prestations supplémentaires en vertu du régime.

e) Impôt différé

Selon les IFRS, la comptabilisation de l'impôt différé lié aux autres immobilisations incorporelles et au goodwill diffère de celle des PCGR du Canada lorsque des immobilisations incorporelles sont acquises lors d'un regroupement d'entreprises. À la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises, un passif d'impôt différé doit être constaté lorsqu'une différence existe entre la juste valeur des actifs mentionnés précédemment et leur valeur fiscale selon les lois fiscales des sociétés. La Société a donc ajusté les passifs d'impôt différé à l'état consolidé de la situation financière d'ouverture pour refléter cette exigence et la contrepartie de l'ajustement a été comptabilisée aux résultats non distribués.

Également, la Société a ajusté les passifs d'impôt différé à la date de transition pour éliminer la portion d'impôt différé liée aux éléments suivants qui ont été ajustés aux résultats non distribués tel que discuté précédemment :

- Amortissements additionnels comptabilisés suite au changement de la durée d'utilité et du mode d'amortissement de certaines composantes;

Notes afférentes aux états financiers consolidés

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication)
(audités)

- Gains et pertes actuariels non amortis;
- Modifications aux régimes à prestations définies non amorties;
- Obligations transitoires non amorties; et
- Période d'attribution.

La Société a ajusté la charge d'impôt différé de l'exercice terminé le 31 décembre 2010 en lien avec les éléments suivants :

- Amortissements additionnels comptabilisés suite au changement de la durée d'utilité et du mode d'amortissement de certaines composantes; et
- Période d'attribution.

f) Coûts d'emprunt

Tel que permis par IFRS 1, la Société a choisi d'appliquer la norme IAS 23 Coûts d'emprunt aux nouvelles acquisitions d'actifs qualifiés à compter du 1^{er} janvier 2010. Aucun ajustement n'a été effectué pour les acquisitions d'actifs qualifiés antérieures. L'application de IAS 23 n'a pas eu d'incidence sur ses états financiers consolidés.

g) Contrats de location

La Société a choisi de se prévaloir de l'exemption d'appliquer IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location pour tous les accords soumis à une analyse similaire à celle prévue par IFRIC 4, soit tous les accords signés après le 1^{er} janvier 2005.

Par ailleurs, IFRIC 4 doit être appliquée à tous les accords non soumis à une telle analyse, soit les accords signés avant le 1^{er} janvier 2005 et étant toujours en vigueur au 1^{er} janvier 2010. La Société n'a identifié aucun de ces accords.

h) Couverture

En vertu des PCGR du Canada, si certaines conditions sont respectées, il est permis d'employer la méthode du « raccourci » (short-cut) ou de la « correspondance des conditions essentielles » (critical-terms-match) pour évaluer l'efficacité d'une couverture. Les méthodes du « raccourci » et de la « correspondance des conditions essentielles » sont des méthodes qualitatives d'évaluation de l'efficacité qui permettent de supposer qu'il n'y a pas d'inefficacité au moment de comptabiliser la relation de couverture. IAS 39 ne permet pas l'utilisation de ces méthodes et exige l'utilisation d'une méthode quantitative pour chiffrer les inefficacités. Par conséquent, au 31 décembre 2010, la Société a appliqué l'exception prévue par IFRS 1 et a porté en résultat la portion inefficace de la comptabilité de couverture d'un montant de 129 000 \$ moins l'impôt différé s'y rattachant d'un montant de 36 000 \$ et ajusté, en contrepartie, les autres éléments du résultat global.

i) Reclassements

La Société a reclassé certaines données comparatives de 2010 afin de se conformer aux exigences des IFRS :

- La Société a choisi de présenter les états consolidés du résultat selon la méthode des « charges par fonction », nécessitant ainsi des reclassements par rapport à l'information qui avait été publiée selon les PCGR du Canada.
- Concernant les états consolidés de la situation financière, la Société a reclassé les actifs d'impôt différé à court terme aux passifs d'impôt différé à long terme puisque IAS 12 Impôts sur le résultat ne permet pas de présenter des actifs ou passifs d'impôt différé à court terme.

j) Utilisation d'estimations

Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour créer ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS, sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables, et sauf s'il y a des preuves objectives que ces estimations étaient erronées.

k) Flux de trésorerie

Le rapprochement du tableau consolidé des flux de trésorerie n'a pas été présenté pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 puisqu'il n'y a eu aucun ajustement significatif lors de la transition du référentiel comptable antérieur aux IFRS.